

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 54 (2006)

**Artikel:** Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 2004 et 2005  
**Autor:** Terrier, Jean  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-728244>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 21.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Les découvertes archéologiques effectuées en 2004 et 2005 sur le territoire du canton de Genève furent d'une grande richesse et c'est toujours un réel plaisir de pouvoir les transmettre à un large public dans le cadre de la revue *Genava*. Le Service cantonal d'archéologie se doit d'être présent sur le terrain et le lecteur verra, au fil des pages qui suivent, que les nombreux chantiers ouverts ont largement enrichi notre connaissance du passé genevois. Cependant, une fouille archéologique ne prend sa véritable dimension que si elle est suivie d'une phase d'études en laboratoire visant à l'exploitation de la vaste documentation recueillie. Ce n'est qu'au terme et qu'au prix d'un tel investissement que l'intervention sur les chantiers peut alors se justifier car elle débouche sur une publication permettant de diffuser un savoir tant dans le cadre du monde scientifique qu'auprès de la population intéressée. Malheureusement, le rythme soutenu auquel se succèdent les interventions nous rappelle à une certaine réalité au sein de laquelle il n'est pas toujours aisé de libérer suffisamment de temps pour mettre en œuvre cette politique de diffusion. C'est pourquoi je tiens à saluer la contribution précieuse de Gérard Deuber qui publie, dans ce numéro de *Genava*, la monographie de la vaste étude archéologique qu'il a conduite sur la Maison Tavel, ce monument classé d'importance nationale qui abrite aujourd'hui les collections historiques genevoises du XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

Les deux années relatées dans cette chronique furent marquées par la reprise des grands chantiers liés à la restauration d'églises rurales après plus d'une décennie d'interruption. Le cadre de référence offert à Genève par les nombreuses fouilles d'églises réalisées tant dans la campagne que dans le domaine urbain est exceptionnel. L'ouverture de nouvelles fouilles bénéficie nécessairement de ces connaissances et permet d'affiner les interprétations. Cela est d'un apport précieux pour les habitants des régions concernées car ces églises rurales sont enracinées en des lieux toujours chargés d'histoire. Ainsi, les strates reposant sous leur pavement constituent les réels fonds d'archives des hameaux et des villages environnants. Cette règle n'a pas failli lors des fouilles des paroissiales de Compesières et de Presinge qui ont révélé des origines remontant, pour la première, à l'Antiquité et, pour la seconde, à l'époque du règne de Charlemagne. Ces interventions ont mobilisé une grande partie des forces de l'équipe qui est allée à la rencontre de la population. À Compesières, ce sont près de trois mille personnes qui ont afflué aux portes de l'église pour découvrir un passé, le leur, matérialisé sous la forme de vestiges spectaculaires (fig. 1).

Une découverte étonnante doit être tout spécialement relatée : à la suite de la construction d'un réservoir d'eau par les Services industriels de Genève sur le coteau de Choully, une série de silex taillés, de tessons de céramique et de haches en pierre polie témoignant d'une occupation que l'on pourrait situer vers la fin du Néolithique a été mise au jour. Ces découvertes uniques sur terre ferme en territoire genevois nous ont incités à développer une collaboration avec le Laboratoire de Préhistoire du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève. C'est donc un vaste programme scientifique qui se déroulera au cours des années prochaines pour aboutir à une meilleure connaissance de l'implantation de ces populations en territoire genevois. Ces recherches viendront en complément des travaux réalisés depuis plusieurs années sur les stations littorales localisées en bordure du lac.

1. DEUBER 2006



Pour développer la communication avec le public, la présentation du site archéologique de la cathédrale Saint-Pierre a été entièrement repensée et l'inauguration officielle de ce nouvel espace didactique a eu lieu le 11 novembre 2006. À Saint-Gervais, la mise sous dalle des imposants vestiges du temple romain découverts contre le flanc nord de l'église est terminée. Là encore, un ensemble unique retraçant l'histoire de ce quartier sur près de sept millénaires sera bientôt à la disposition des visiteurs. À Rouelbeau, les investigations sur le château médiéval continuent et déboucheront sur la conservation et la mise en valeur de cette forteresse constituant un des trop rares témoignages de l'architecture castrale dans la région genevoise. Ce projet est réalisé conjointement avec la renaturation d'un biotope marécageux environnant le château. Enfin, la présentation des vestiges de la *villa* romaine du parc La Grange intégrés au sein d'un aménagement alliant le minéral au végétal fait désormais l'objet d'un entretien soutenu qui devra prochainement aboutir à la réalisation d'un espace de grande qualité. En ajoutant le site du parking Saint-Antoine à cette liste, on comprendra l'intérêt que nous portons au projet de réalisation de salles d'archéologie régionale au sein du Musée d'art et d'histoire qui permettront d'établir un dialogue instructif avec tous ces sites archéologiques accessibles au public.

Je terminerai cette présentation en remerciant chaleureusement M. Laurent Moutinot qui a présidé aux destinées du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement pendant huit ans au cours desquels il a toujours apporté un soutien sans faille aux activités du Service cantonal d'archéologie. Parmi les nombreuses actions qu'il a entreprises en faveur de notre discipline, je citerai son engagement décisif pour permettre le passage, certes tardif, d'une archéologie pionnière, dont une part importante des activités se déroulait encore dans les locaux privés de mon prédécesseur Charles Bonnet – bureau, secrétariat, bibliothèque, archivage des objets, etc. –, à une archéologie dûment intégrée au sein des structures administratives de l'État. À la suite du départ de Laurent Moutinot à l'automne 2005, je salue l'arrivée de notre nouveau président en la personne de M. Mark Müller qui a déjà montré son intérêt pour l'archéologie en consacrant une partie de son



2. Rue Farel | L'enceinte du Bas-Empire apparaît directement sous le bitume lors des travaux de canalisations.

2. C'est Alain Peillex qui a suivi ces travaux et s'est chargé de documenter les vestiges découverts avec l'aide de Gérard Deuber et de Françoise Plojoux-Rochat. Nous tenons à remercier l'entreprise Bernasconi qui a facilité nos interventions en faisant preuve de souplesse dans l'organisation du chantier qui s'est déroulé sur plusieurs mois.

3. La documentation a été assurée par Monique Delley, photographe, et par Denis Genequand et Gaston Zoller du Service cantonal d'archéologie. Nous remercions tout particulièrement Gérard Deuber de la rédaction de ce rapport.

temps précieux à la découverte de nos activités. Ayant pris conscience des difficultés budgétaires rencontrées par le canton, je reste convaincu qu'une archéologie bien gérée reste un acteur précieux dans la vie de la cité. Dans cet esprit, les expériences des sociétés qui nous ont précédés deviennent autant de repères culturels formant l'assise nécessaire pour bien aborder le présent. L'archéologie genevoise, dont la qualité est reconnue bien au-delà de nos frontières, se doit de continuer à participer à ce dialogue pour construire l'avenir de Genève en liaison avec sa dimension internationale. L'existence d'une mission archéologique en Croatie, à laquelle participe le Service cantonal d'archéologie depuis cinq saisons, entre dans cette logique et nous formulons le vœu de pouvoir la mener à terme au cours de ces prochaines années.

#### La Ville · Rive gauche

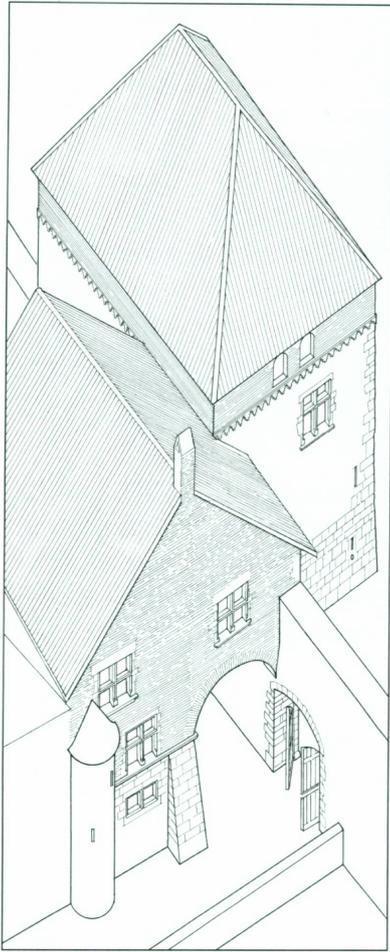
Les fouilles menées en ville de Genève, sur la rive gauche du lac, ont permis de mettre en évidence divers vestiges dans le périmètre de la cathédrale Saint-Pierre, à l'intérieur de l'Hôtel de Ville, au Bourg-de-Four et dans le sous-sol de plusieurs rues, où des éléments de fortifications et de l'ancien réseau d'évacuation des eaux sont apparus. Une nouvelle analyse de fragments découverts anciennement à la Tour-de-Boël a également été menée.

Cathédrale Saint-Pierre | Constructions romaines, enceinte du Bas-Empire, groupe épiscopal, ancienne prison de l'Évêché  
(Coord. 500.440/117.460, alt. 400.00 m)

Les tranchées effectuées par les Services industriels de Genève<sup>2</sup> au sein des rues localisées dans le périmètre de la cathédrale Saint-Pierre nous ont permis de compléter la documentation recueillie depuis de nombreuses années dans cette partie du centre historique de la cité. À l'extrémité nord de la place de la Taconnerie et le long de la rue Farel, les vestiges relevés appartiennent aux édifices paléochrétiens organisés au sud de la cathédrale méridionale du groupe épiscopal. Une série de huit sépultures gothiques ont également été relevées dans ce même contexte. À l'extrémité orientale de la rue Farel, l'enceinte du Bas-Empire est apparue directement sous le bitume (fig. 2). Nous avons ainsi pu préciser son plan et son élévation tout en observant les aménagements plus tardifs liés à ce système de défense de la ville aménagé durant l'Antiquité tardive. Encore plus à l'est, derrière le chevet de la cathédrale, un grand tronçon de l'enceinte capitulaire a été reconnu. En descendant la rue de l'Évêché, le long de la terrasse Agrippa-d'Aubigné, des éléments appartenant aux bâtiments de l'ancienne prison – murs, sols, fontaine – ont encore été relevés. Finalement, des constructions romaines des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles de notre ère furent mises au jour dans la zone extrême nord du site archéologique, toujours sous la rue de l'Évêché, à l'est de son intersection avec les rues des Barrières et du Cloître.

Hôtel de Ville | Anciens murs de façade  
(Coord. 500.270/117.417, alt. 412.00 m)

Durant l'été 2005, d'importants travaux ont eu lieu au second étage de l'Hôtel de Ville, dans l'ancienne salle de concert créée au XVIII<sup>e</sup> siècle, au-dessus de la salle des Pas Perdus. Ce volume qui touche à la tour Baudet résulte de la réunion de plusieurs espaces distincts dont certains, jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, n'étaient pas construits<sup>3</sup>.



3-4. Hôtel de Ville

3 (à gauche). Tentative de reconstitution de la Maison de Ville vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle

4 (à droite). Mur pignon appareillé de briques datant de la fin du Moyen Âge mis au jour sous les enduits récents



Le piquage partiel des murs, outre la découverte au nord, au sud et à l'ouest de fragments d'un décor peint rythmé par de grands pilastres ioniques et des médaillons, a apporté quelques compléments d'information qui s'ajoutent à l'analyse de l'extrémité sud-ouest du bâtiment menée entre 1976 et 1982<sup>4</sup>.

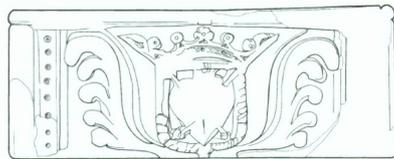
Au milieu de la paroi nord, un chaînage de gros blocs de molasse a été mis au jour dans un contexte considérablement remanié. Il pourrait cependant encore appartenir à la maison « du Bochet » dont il constituerait l'angle sud-ouest des superstructures et, comme tel, remonterait au XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle. Plus important est le mur pignon appareillé de briques qui ferme la salle à l'est (fig. 4). En effet, sur sa partie droite, à sa jonction avec la tour Baudet, il présente une arase à quarante-cinq degrés conservée sur toute la hauteur de la salle, peut-être se poursuivant au-dessus. Malheureusement, l'ouverture béante pratiquée dans les années 1960 entre la Tour et la salle de concert a fait disparaître l'articulation entre les deux corps de bâtiment. De surcroît, à l'est, le mur a disparu sur plus d'un quart de sa longueur au profit d'installations sanitaires. Il en subsiste cependant quelques blocs de molasse formant le chaînage du bâtiment de briques englobé à cet endroit dans les maçonneries plus récentes de la rampe, elle-même édifiée entre 1555 et 1578.

Outre les empochements qui accueillaient les poutres, plusieurs interventions ultérieures ont altéré le parement d'origine. Deux fenêtres ont été percées *a posteriori* au bas du pignon. Celle de droite, une simple cavité rectangulaire aménagée dans la paroi, fut plus tard condamnée par un bouchon fait d'un appareil mélangé de pierres de Meillerie, de tuf, de briques et de tuiles. Celle de gauche, dotée d'une arrière-couverte en anse de panier, ne comporte qu'un bouchon de briques plates du XVIII<sup>e</sup> siècle. Au milieu de la paroi, les tenons d'ancrage d'une cheminée, datant elle aussi sans doute de la même époque et dont la trace subsiste au plafond, se superposent sur deux axes verticaux.

La mise au jour d'un mur de briques à ce niveau et à cet emplacement de la Maison de Ville nous invite à revoir l'interprétation proposée en 1995.

En effet, à Genève, où il est de règle d'assimiler mur pignon et mur mitoyen, l'expression d'un pignon sur rue paraît être une exception, exception encore renforcée par la forte pente de la toiture, elle aussi inhabituelle, et qui monumentalise l'effet de concurrence par rapport à la masse de la tour Baudet. On peut donc reconstituer (fig. 3), côté rue, au-dessus

4. BUJARD 1995



##### 5. Hôtel de Ville | Cadran solaire (1677)

5. BONNET 1986, pp. 52-55

6. Oxford Authentication Ltd, échantillon n° N106b87. Date de la dernière cuisson : moins de deux cents ans (certificat n° LRQ 0961946).

7. Ces tessons ont été réexaminés par Denis Genequand que nous remercions.

8. C'est Gaston Zoller qui a suivi ce chantier durant les mois de janvier et février 2005. Nos remerciements s'adressent à Jean Zryd (architecte) et Jean-Philippe Bucher (maître d'ouvrage) qui, par leur compréhension à l'égard de nos travaux et l'intérêt qu'ils portent au patrimoine, ont facilité le déroulement de notre intervention.

d'un rez-de-chaussée où dominent la roche et la molasse, deux étages de briques percés de fenêtres à croisillons et couronnés par le pignon et sa cheminée axiale. Au dos, côté cour, le pignon dominait l'élégante galerie voûtée d'ogives, ouverte sur la salle des Pas Perdus, galerie édifiée en 1467 par le maître maçon Pierre Mascrot, un an après la construction de la salle, et dont les derniers vestiges disparurent en 1960.

Au cours des travaux, la partie supérieure d'un cadran solaire a été retrouvée, réutilisée comme matériau de remploi dans le parement interne du mur regardant la Treille (fig. 5). La pierre de molasse présente une surface carrée de 0,295 mètre de côté, bordée d'un cadre aux angles arrondis ornés de fleurons. L'axe de la table indique midi et les rayons des heures s'égrènent en chiffres romains ; à droite, les dernières heures du matin, de quatre heures à midi ; à gauche, celles de l'après-midi jusqu'à huit heures du soir. Le cadran est signé I. MAGNIN et daté de 1677. Un seul côté de la pierre est décoré, celui que l'on regarde en lisant le millésime. Il porte des armes, sans indication d'émaux, dont le sujet est en partie martelé, mais où l'on peut encore déchiffrer, dans un écu cordé, un cœur percé de deux flèches posées en sautoir. L'écu est surmonté d'une couronne comtale, le tout encadré de palmettes.

Tour-de-Boël | Analyse du « dépôt votif du Bas-Empire »  
(Coord. 500.150/117.640, alt. 385.00 m)

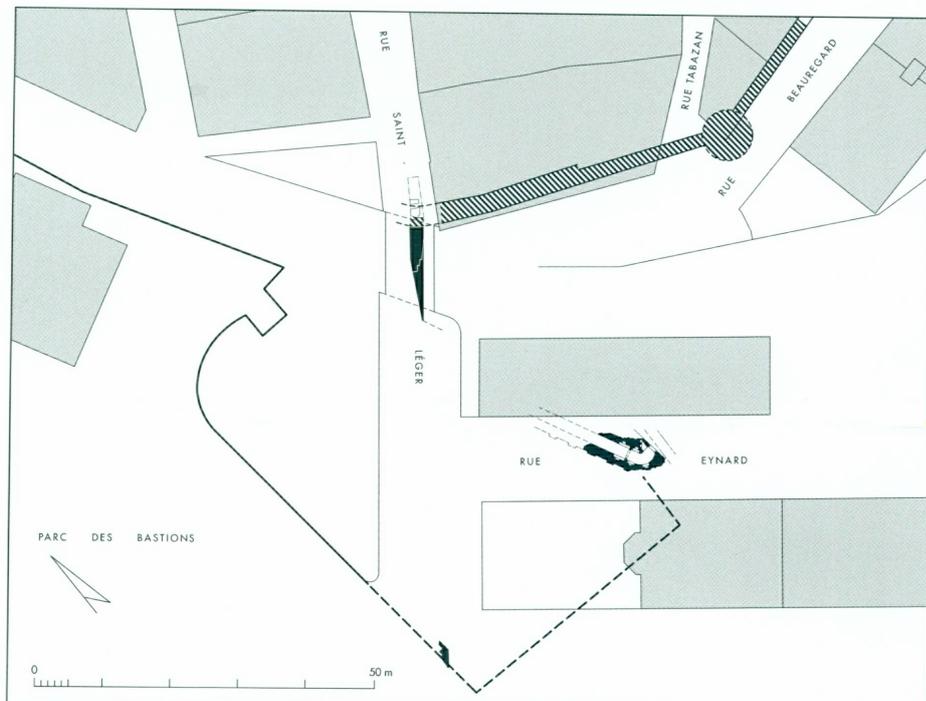
Un récent réexamen de certains des éléments mis au jour au cours du chantier qui précéda la construction de la bibliothèque municipale<sup>5</sup> nous a conduits à faire analyser par thermoluminescence l'un des objets en terre cuite provenant d'une fosse aménagée dans la fondation du second état de la fortification du Bas-Empire. Ce dépôt est constitué d'une applique représentant un masque, deux vases et la base fragmentaire d'un récipient, ainsi que de deux médaillons d'applique qui étaient jusqu'alors attribués aux productions de la vallée du Rhône du début du II<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle.

Le résultat de l'analyse effectuée à Oxford sur la base du récipient – le masque et les médaillons ne présentant pas assez d'épaisseur pour une telle investigation – montre que ces objets ont sans doute leur origine au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. C'est donc à l'occasion de l'un des remaniements tardifs du quartier de la Tour-de-Boël que ces objets ont curieusement été placés dans le radier du mur d'enceinte arasé. Cependant, le matériel céramique retrouvé sous l'enceinte, soit dans les trous des poteaux constituant sans doute l'armature d'un premier état du mur, soit sous le radier, vestige du second état, comme dans le remblai coupé par l'enceinte, est constitué en majeure partie par des tessons des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles, accompagnés de quelques fragments datés de La Tène D, de l'époque augustéenne ou des I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècles<sup>7</sup>.

Place du Bourg-de-Four 5 | Immeuble d'habitation  
(Coord. 500.480/117.340, alt. 396.00 m)

La rénovation du sous-sol au premier étage de l'immeuble situé à l'angle de la place du Bourg-de-Four et de la rue des Chaudronniers a mis en évidence des fondations antérieures à l'édifice actuel qui fut presque entièrement reconstruit au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. Depuis la place, un grand escalier mène directement au sous-sol pavé. De part et d'autre de cet escalier, deux arcades en plein cintre donnent accès au rez-de-chaussée. Devant chacune d'elles,

6. Rue Eynard et rue Saint-Léger | Emplacements des découvertes anciennes (partie hachurée) et récentes (parties noires) signalés sur le cadastre actuel avec l'indication du contour du bastion de Saint-Léger



des petits édicules en bois, vitrés et recouverts de tuiles, sont accolés contre la façade, empiétant sur la voie publique. Ils existent déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle. Une autre entrée localisée sur la rue des Chaudronniers permet d'atteindre les quatre étages par l'intermédiaire de la cage d'un escalier à vis. L'ensemble des maçonneries du premier étage est contemporain du plafond, dont les solives ont été datées de 1668 et 1669. Les entrevous sont entièrement peints. Au rez-de-chaussée, une puissante solive moulurée datée aux environs de 1465<sup>9</sup> supporte tout le colombage interne jusqu'au quatrième étage.

Rue Eynard et rue Saint-Léger | Segment de poterne du bastion de Saint-Léger  
(Coord. 500.356/117.167, alt. 380.00 m, et 500.358/117.207, alt. 384.00 m)

9. Les datations ont été effectuées par le Laboratoire romand de dendrochronologie (LRD 05/R5640).

10. L'intervention archéologique, commencée le 23 août, fut achevée le 3 septembre et le remblayage du site put débuter le lundi 6 au matin. Nous remercions tout particulièrement, Gilbert Bianchi et Sylvain Girard, responsables du Service du génie civil de la Ville de Genève (section entretien du domaine public), M<sup>me</sup> A. Mastracci, architecte, M. Feuardant, contremaître de l'entreprise Zschokke, ainsi que Manuel Limeres et Luigi Rial, de l'entreprise Fr. Cuénod, Françoise Plojoux-Rochat, Gérard Deuber et Alain Peillex, du Service cantonal d'archéologie, ainsi que Monique Delley, photographe. Nous exprimons notre gratitude envers G. Deuber qui a rédigé cette note.

Un important segment de poterne appartenant au bastion de Saint-Léger a été retrouvé, au courant de l'été 2004, à l'occasion de la réfection de la chaussée de la rue Eynard (fig. 6). Son dégagement, son analyse et la prise de documentation qui suivirent furent effectués en liaison avec les responsables du chantier et dans le souci de ne pas enrayer la poursuite des travaux en cours<sup>10</sup>.

La rue Saint-Léger était, sous la domination romaine, l'axe vital qui reliait Genève à Annecy et à sa capitale, Vienne. Au cours du Moyen Âge, elle desservait l'un des faubourgs les plus développés de la ville jusqu'en 1536 lorsque, sous la menace savoyarde, le Conseil décida de faire démolir toutes les habitations édifiées hors des murailles et de murer certaines portes de la ville. La rue qui descendait du Bourg-de-Four s'acheva dès lors brutalement en cul-de-sac, ne donnant plus accès qu'au bastion, élevé dès 1544 en avant de la porte médiévale, et à des poternes à usage strictement militaire. L'ouvrage appartenait au segment de l'enceinte urbaine le plus délicat à défendre; aussi, les projets et les transformations qui l'affectèrent furent-ils nombreux, et souvent contradictoires, jusqu'à son intégration

tion partielle en 1721 dans le nouveau système bastionné qui devait subsister jusqu'à la révolution nazyste. Après la démolition des fortifications, la rue fut à nouveau ouverte en 1854.

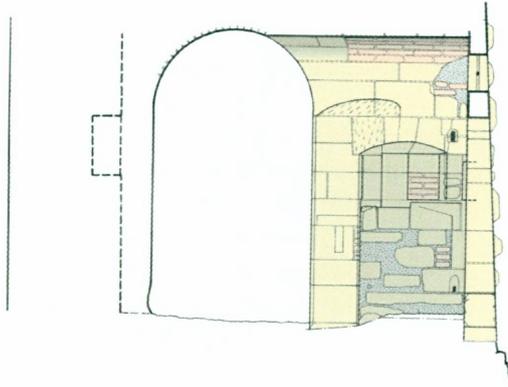
La poterne, qui plongeait en biais sous la rue Eynard, se présentait comme une galerie voûtée d'une largeur de 1,60 mètre noyée dans une large et solide maçonnerie étayée de contreforts. Elle prenait sans doute accès dans le cul-de-sac casematé qui fermait la rue Saint-Léger, se dirigeait vers le sud et débouchait, quelque trente-cinq mètres plus loin, dans la gorge du bastion, après avoir effectué à l'est un coude de près de cent dix degrés. L'espace coudé était séparé de la galerie par une travée droite et par une porte de part et d'autre de laquelle étaient aménagées de larges niches servant de dégagement (fig. 7 et 8). Chacune de ces niches en comportait une plus petite, carrée, où étaient posées les lanternes nécessaires à l'éclairage de la galerie. La poterne débouchait dans le fossé par une porte sommée d'un linteau clavé monolithe, posé sur des coussinets. Au-dessus, une petite fenêtre, fermée d'une grille en croix, assurait l'aération de la galerie. L'encadrement, aménagé dans le parement taluté, était traité en lourds bossages, et surmonté d'un arc de décharge (fig. 9). Au-devant de la porte, l'exiguïté de la fouille n'a permis qu'une reconnaissance partielle des fondations, suffisante cependant pour assurer que leur alignement différait sensiblement de celui du parement où un changement d'orientation était aussi perceptible en élévation, sur la partie gauche de la porte. Cette anomalie résulte d'une transformation de l'état initial, plus nettement décelable à l'intérieur de la poterne. Dans un premier temps, la galerie effectuait un coude beaucoup plus aigu et se retournait selon un angle d'environ septante-cinq degrés. L'ancien parement existait encore avec ses niches, en partie occulté par la rectification du tracé. Par ailleurs, à cette occasion, le tas-de-charge de la voûte annulaire avait été entamé à la verticale, pour permettre ensuite une plus large ouverture de la porte. La construction de l'ensemble était tout particulièrement soignée et cela malgré la diversité des matériaux mis en œuvre – pierres écrêtées, molasse, briques – parmi lesquels aucun emploi significatif ne peut être signalé. Les encadrements, les arcs surbaissés sous les linteaux des niches, la partie coudée, son tas-de-charge et la voûte annulaire, y étaient traités avec beaucoup d'attention, selon une stéréotomie savante, décelable dans chaque détail.

Dans la partie arrondie du couloir, plus délicate à mettre en œuvre, la voûte était réalisée en molasse sur ses trois, voire ses quatre, premières assises, ainsi qu'aux clefs, tandis que le reste l'était en briques. Dans sa section rectiligne, elle avait été en grande partie arasée pour permettre le remblaiement de la galerie lors de la création de la rue. Certains blocs de molasse, tous situés dans la partie rectiligne de l'ouvrage, portaient des signes lapidaires AR X ou IXI Z II III IIII +, par ailleurs totalement absents dans la partie coudée. Cette constatation n'implique cependant aucun rapport chronologique entre les deux traitements, aucune césure n'étant visible dans le blocage de maçonnerie englobant indistinctement les parties droite et courbe de la galerie. Par contre, un « coup de sabre » est-ouest, repéré en surface dans le blocage de boulets et sensiblement parallèle au flanc sud du bastion, pourrait, lui, indiquer une séquence dans le chantier.

Devant la porte, à 1,50 mètre de distance du parement taluté, un mur accusant une pente marquée en direction du fossé a été repéré dans le sondage. La stabilité trop précaire du terrain fait essentiellement de remblais fluants n'a pas permis une reconnaissance plus approfondie de cette structure, peut-être une rampe ou un glacis maçonné orienté vers les deux chambres de tir qui, si l'on en croit les plans de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>, occupaient la gorge du bastion.

11. Plan Wertmuller, 1692 (AEG Militaire N 12, n° 4)

Coupe A



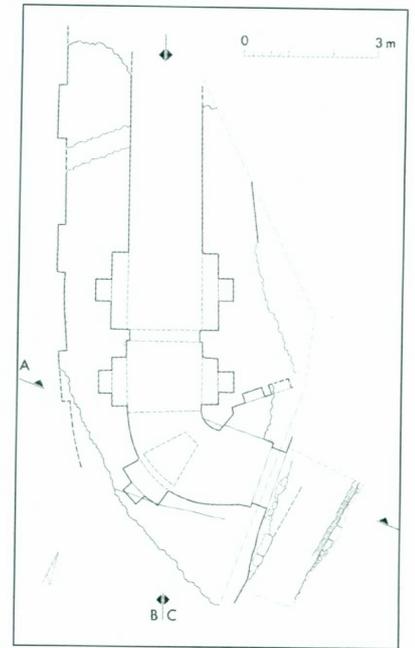
Coupe B



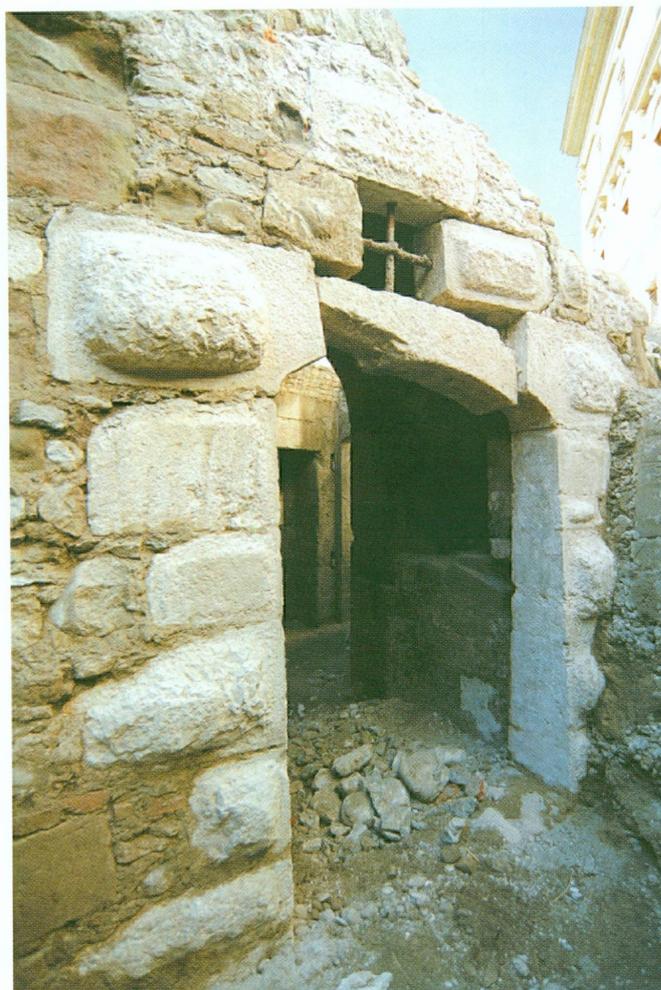
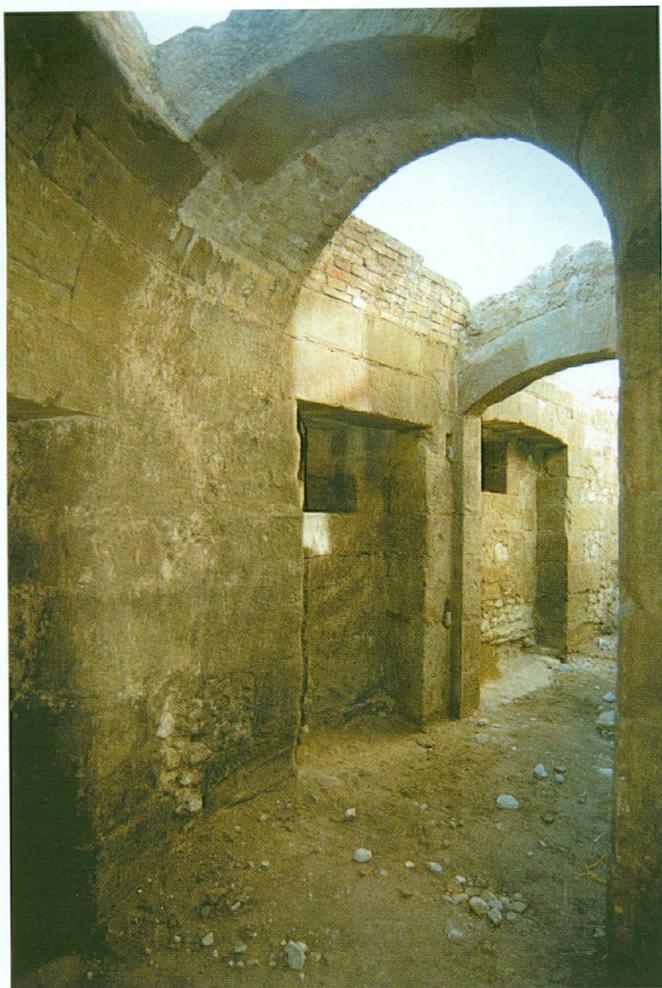
Coupe C



0 1 m



7. Rue Eynard | Plan et coupes de la poterne aménagée dans le bastion de Saint-Léger et découverte sous la rue Eynard



#### 8-9. Rue Eynard

8. Galerie de la poterne du bastion de Saint-Léger avec ses larges niches servant de dégagement (voir fig. 6, coupe B)

9. La poterne débouchait dans la gorge du bastion de Saint-Léger par une porte à encadrement armé de lourds bossages taillés dans des blocs de calcaire blanc.

Parmi les représentations du bastion de Saint-Léger à notre disposition, seuls les plans tardifs de Wertmuller (1692), de Châtelard (1701) et de Mayer (1799), entre autres, signalent des détails stratégiques, cavaliers, casemates, poternes, etc. Force est de constater qu'aucun d'entre eux ne représente avec exactitude la séquence retrouvée rue Eynard. En effet, si la direction de la galerie est en général indiquée correctement, son issue dans le fossé s'effectue, chez Wertmuller et Châtelard, après avoir traversé une casemate et, chez Mayer, après avoir effectué un coude au sud et non au nord comme dans la réalité. Peut-être une manière de détourner la curiosité d'éventuels assaillants<sup>12</sup>!

#### 12. AEG Militaire N 12

13. Nos remerciements à M<sup>me</sup> Noirot, des Services industriels de Genève, ainsi qu'à l'entreprise Simond, grâce à qui notre intervention a été largement facilitée. Le dégagement des maçonneries a été effectué par Manuel Limeres et Luigi Rial, de l'entreprise Fr. Cuénod. La surveillance du chantier et la prise en charge de la documentation ont été conduites par Denis Genequand, Alain Peillex et Gaston Zoller.

En été 2005, lors de travaux entrepris par les Services industriels de Genève dans la section supérieure de la rue, à l'aplomb du pont de Saint-Léger<sup>13</sup>, plusieurs massifs de maçonnerie ont été mis au jour (fig. 6). Le plus ancien, un mur perpendiculaire à la rue, était constitué d'un appareil de gros boulets liés par un mortier graveleux jaunâtre. En aval, son parement présentait un front légèrement courbe. En amont, il était en partie recouvert par deux sols superposés de galets qui constituaient les pavages successifs de la rue (fig. 10). Entre les deux pavements, une couche de terre noire comportait des fragments de céramique du type « Meillonas » pouvant remonter au XV<sup>e</sup> siècle. Au-dessous, une aire de mortier s'étendait sur près de quatre mètres à l'arrière du mur. La similitude des mortiers et leur liaison avec ceux de la maçonnerie nous invitent à attribuer cette surface à un même chan-

10. Rue Saint-Léger | Imposant massif de maçonnerie et pavages de galets marquant l'emplacement de la porte médiévale



tier de construction. Cette section de muraille correspond aux observations faites par Louis Blondel lors de la démolition des immeubles d'origine médiévale qui constituaient l'angle des rue Beauregard et Saint-Léger<sup>14</sup>. Le tracé légèrement coudé de l'enceinte marque ici l'emplacement de la porte médiévale avant que la courtine par pliures successives ne rejoigne plus à l'ouest l'enceinte du Bas-Empire.

En avant de la muraille, un long fuseau de maçonnerie, de près de trente-cinq mètres de long, affleurait dans la tranchée présentant à l'ouest un parement régulier de molasse. Au pied de la fontaine, il se retournait selon un axe proche de celui de la poterne citée plus haut. Il pourrait s'agir là de la face interne orientale du vide du bastion, peut-être un temps casematé, qui formait le cul-de-sac de la rue Saint-Léger d'où partaient les poternes, celle qui fait l'objet de cette note et celles encore à découvrir.

Lors des travaux, en amont de la rue, une entrée de cave en saillie sur la chaussée a été signalée au numéro 26, une maison dont les deux premiers étages remontent au XV<sup>e</sup> siècle.

14. BLONDEL 1960, pp. 53-56

15. Diverses mises au jour d'ouvrages hydrauliques sont relatées dans cette chronique des découvertes archéologiques. Elles ont été documentées à la suite d'informations fournies par les architectes, les responsables d'entreprises ou les propriétaires que nous remercions infiniment. C'est une équipe à géométrie variable du Service cantonal d'archéologie qui s'est rendue sur le terrain. Il s'agit de Monique Delley, photographe, de Françoise Plojoux-Rochat, de Gérard Deuber et d'Alain Peillex qui ont ainsi pu intervenir sur huit chantiers concernant divers ouvrages liés au stockage, à l'adduction et à l'évacuation de l'eau.

16. Nous remercions l'entreprise Colas qui a facilité notre travail sur le terrain.

Boulevard Helvétique 30 | Puits et canal de drainage  
(Coord. 500.919/117.478, alt. 379.00 m)

En face du boulevard Helvétique 30, à vingt centimètres sous l'asphalte, apparaissait un regard de 1,50 × 0,55 mètre, taillé dans un bloc calcaire mesurant 2,00 × 1,12 × 0,35 mètre, fermé par un couvercle grossier de même roche. Ce puits<sup>15</sup> rectangulaire descend à une profondeur de 4,30 mètres. Un emmarchement fait de pierres débordantes sur les petits côtés de la cheminée permettait l'accès à un canal mesurant 1,20 mètre de hauteur par 0,50 mètre de largeur, empli d'eau claire sur 0,80 mètre. Le regard et le canal, orientés sud-est/nord-ouest, sont constitués de pierres de Meillet et de molasse, liées avec un mortier clair à la chaux très résistant. La fonction du canal était de drainer vers le lac les eaux de ruissellement et de surface au pied des fortifications<sup>16</sup>.

Sur la rive droite, seul le quartier de Saint-Gervais a vu l'intervention des archéologues lors des années 2004-2005.

Rue de Coutance 10 et place De-Grenus 5 | Fondations de constructions médiévales  
(Coord. 500.000/118.038, alt. 376.00 m)

Depuis maintenant plusieurs années, le quartier de Saint-Gervais est le théâtre de grands chantiers de rénovation d'immeubles implantés dans un parcellaire dont la mise en place remonte à la fin du Moyen Âge. Les recherches archéologiques entreprises lors de ces interventions associées aux études historiques publiées récemment donnent une image renouvelée des origines et de l'évolution de l'urbanisation mise en place au sein de ce territoire localisé sur la rive droite<sup>17</sup>. Lors des grandes transformations effectuées au XIX<sup>e</sup> siècle, la substance médiévale des constructions qui nous intéressent ici fut en grande partie détruite hormis les murs mitoyens qui furent épargnés. À l'origine, les immeubles du 10 rue de Coutance et du 5 place De-Grenus constituaient deux maisons médiévales séparées par une cour intérieure depuis laquelle un escalier commun menait aux étages. De cette époque, nous avons à peine pu identifier les fonds en molasse des grandes cheminées jusqu'au deuxième étage ainsi que l'intrados de l'escalier à vis. Deux segments de caves voûtées, à l'origine en molasse et en tuf, sont encore conservés dans la partie correspondant au 5 place De-Grenus. Les fondations de la fortification qui fermait le bâti au nord étaient encore visibles lors du terrassement du sous-sol<sup>18</sup>.

#### Les autres communes · Rive droite · Secteur Rhône-Lac

Dans le secteur Rhône-Lac de la campagne genevoise, plusieurs installations hydrauliques ont été mises au jour à Aïre, à Satigny et au Grand-Saconnex. C'est toutefois sur le coteau de Chouilly qu'a été réalisée la découverte la plus importante, un établissement préhistorique.

Aïre | Chemin du Grand-Champ | Puits  
(Coord. 496.500/116.990, alt. 388.00 m)

Au lieu-dit «Le Château d'Aïre», un puits a été recouvert pour des raisons de sécurité<sup>19</sup>. Il se trouve à une dizaine de mètres d'une villa, aujourd'hui démolie, dans une propriété située en rupture de pente dominant le Rhône. Le puits, d'une profondeur de 7,50 mètres et de 1,10 mètre de diamètre, est constitué de boulets de rivière et de boulets écrêtés, non jointoyés. Le couvercle calcaire, avec regard, est cassé et effondré. La pompe et le bassin ont disparu mais le tuyau en fer de remontée d'eau est encore en place ainsi que la crépine mi-noyée dans 0,80 mètre d'eau claire.

17. TERRIER 2002.1, pp. 370-373 ; WINIGER-LABUDA 2001

18. C'est Gaston Zoller qui a suivi ces travaux sur le terrain.

19. Nous remercions tout particulièrement Giovanni Errichelli du Service de la gérance du Département des constructions et des technologies de l'information qui a facilité le déroulement de nos observations sur place.

Satigny | Chemin de la Vy-Creuse | Chambre de captation (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)  
(Coord. 491.040/118.350, alt. 440.00 m)

Un effondrement de dalles calcaires, dû au passage d'un véhicule lourd, a mis au jour une chambre mesurant 2,95 × 1,35 mètre, d'une hauteur de 2,05 mètres, taillée dans la

molasse environnante<sup>20</sup>. Le couvercle, sept dalles de calcaire de 1,40 × 0,30 à 0,50 mètre, d'une épaisseur de 0,25 mètre, se trouvait 0,50 mètre sous la chaussée actuelle. Une grosse poutre étayée soutenait, avant pourriture, les dalles de couverture. La chambre est située à environ 0,20 mètre au-dessous du niveau inférieur du banc de molasse, espace rempli par un gros gravier, jusqu'au substrat argileux naturel. Une eau claire s'écoule de ce gravier et descend en direction de «La Boverie» par un canal de 1,80 mètre de haut sur 0,75 mètre de large, en moyenne. Il a été remblayé vraisemblablement au moment de sa construction par de gros blocs de calcaire non jointoyés supportant la chaussée, mais favorisant l'écoulement, seule la chambre restant accessible. Il s'agit d'une captation alimentant à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIX<sup>e</sup> siècle le domaine agricole de «La Boverie», situé à environ cent septante-cinq mètres en aval. Des coulées de bitume apparaissent dans les fissures horizontales du banc de molasse.

Grand-Saconnex | Chemin des Crêts-de-Pregny 17 | Puits  
(Coord. 499.200/121.250, alt. 466.00 m)

Sous une dalle calcaire mesurant 1,30 × 1,30 × 0,25 mètre, percée d'un regard axial de 0,50 × 0,50 mètre, un puits d'un diamètre d'un mètre descend à une profondeur de 14,35 mètres. Il est appareillé en boulets de rivière non jointoyés. Un tuyau de fer gainé d'un tronc de sapin, d'un diamètre de 0,22 mètre, plonge jusqu'au fond du puits où se trouve vraisemblablement un cuvelage de bois, drainé, renfermant la crépine à soupapes du système. En surface, le bassin est encore en place mais la pompe en fonte a disparu ; un bouchon de ciment marque encore son emplacement<sup>21</sup>.

20. Nous exprimons notre gratitude envers la commune de Satigny qui nous a informés de cette découverte.

21. C'est André Rivoire, propriétaire, qui nous a dirigés sur cette découverte effectuée dans son domaine et nous le remercions de son chaleureux accueil.

22. Nous sommes reconnaissants à Christian Falquet, archéologue, qui a découvert ce site et en a informé le Service cantonal d'archéologie. Nous le remercions également de l'aide qu'il a fournie à plusieurs reprises lors des investigations sur le terrain. C'est Gaston Zoller qui a suivi les travaux de terrassement sur d'immenses surfaces dans des conditions difficiles afin de déceler les zones propres à la conservation d'infimes traces d'occupation.

23. Nous exprimons notre gratitude envers les Services industriels de Genève qui ont constamment facilité l'intervention des archéologues en adaptant le planning d'un chantier, déjà fort complexe, à cette nouvelle contrainte.

24. Datation située entre 113 BC et 92 AD résultant d'une analyse C14 effectuée par l'Institute of Particle Physics ETH Zürich (n° d'analyse: ETH-31547)

25. PAUNIER 1973

Satigny | Coteau de Choully | Peissy | Établissement préhistorique  
(Coord. 490.810-490.840/119.240-119.670, alt. 488.00/503.00 m)

Sur l'un des points hauts du canton, le coteau viticole entre Choully et Peissy, à l'ouest de Genève, une prospection a permis de repérer une épaisse couche argileuse foncée dans des tranchées préexistantes. Cet horizon contenait de nombreux tessons de céramique et beaucoup d'éclats de silex<sup>22</sup>. Deux semaines après la découverte et l'identification de ce site préhistorique débutaient d'importants travaux de terrassement pour la réalisation d'un gigantesque réservoir d'eau enterré<sup>23</sup>. Hormis l'emplacement de ce réservoir, une zone de décharge pour accueillir les déblais était prévue à cinq cents mètres à l'ouest, sur une parcelle légèrement vallonnée dont on a décapé toute la surface (fig. 11). À la suite de ces dégagements de grande envergure, le niveau archéologique a été repéré depuis le réservoir jusqu'à la zone de décharge sur au moins cinq cents mètres. Cette couche s'est sédimentée dans une dépression longitudinale correspondant au relief molassique.

Outre les tessons de céramique et éclats de silex récupérés dans le secteur du réservoir, nous avons mis au jour une petite fosse circulaire contenant une très belle lame en pierre polie (fig. 14) associée à de la matière organique. Cette dernière a fait l'objet d'une analyse radiocarbone qui a donné une date située au tournant de notre ère<sup>24</sup>. Cette datation est intéressante car elle nous indique que ces niveaux contenant du matériel préhistorique renferment également des traces d'occupation plus récentes. Dans le cas de cette fosse, on est en droit de la rapprocher de la découverte d'une dédicace à la foudre trouvée à Bernex<sup>25</sup>, non loin d'une hache en pierre polie. En comparant cette dernière trouvaille à

11-12. Coteau de Chouilly · Peissy

11. Imposants travaux de terrassement qui ont révélé la présence d'une occupation du coteau durant la Préhistoire.

12. Mise au jour d'un réseau de fossés contenant de nombreux tessons de céramique et des fragments de silex



d'autres exemples, la question avait alors été soulevée d'un dépôt intentionnel voué au dieu Jupiter et qui aurait pu jouer un rôle de protection contre la foudre à laquelle étaient alors attribués ces objets en pierre polie.

Dans les trois secteurs qui ont pu être fouillés plus finement sur la zone de décharge à l'ouest (fig. 12), ce sont à nouveau de nombreux tessons de céramique et fragments de silex ainsi qu'une ébauche de hache en pierre polie qui furent récupérés dans des réseaux de fossés longitudinaux et parallèles. Aucune structure d'habitat n'a pu être identifiée, malgré les fins décapages entrepris dans cette zone.



13-14. Coteau de Choully · Peissy

13. Pointe de flèche en silex attribuée à des groupes culturels régionaux du III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.

14. Lame en pierre polie façonnée durant le Néolithique moyen entre 4500 et 3500 av. J.-C.



L'ensemble du matériel archéologique a fait l'objet d'une première approche de la part des archéologues spécialisés dans les périodes préhistoriques<sup>26</sup>. Quant à la céramique, elle est très fragmentée et les tessons dépassent rarement les quelques centimètres carrés. Ils sont le plus souvent de facture grossière, laissant apparaître le dégraissant en surface. Quelques tessons plus fins, de couleur brun-gris, sont également présents. Hormis les nombreux fragments de panse, dont certains présentent des décors obtenus à l'aide de cordons appliqués ou pincés, on trouve encore des bords et des fonds de récipients. Au sujet de l'industrie lithique taillée, signalons la grande quantité de fragments de silex de diverses couleurs mise au jour. La découverte d'une très belle pointe de flèche (fig. 13) correspondant à une armature entière à pédoncule et ailerons récurrents bien dégagés est exceptionnelle. Elle est réalisée sur un support indéterminé, très probablement un éclat de silex, blond-jaune semi-opaque présentant de rares inclusions marron. Si l'origine de cette matière première est aujourd'hui inconnue, on remarquera néanmoins la très bonne qualité de cette dernière dont le grain est très fin. Elle est de dimensions plutôt modestes, avec une longueur de vingt-huit millimètres, une largeur de dix-huit millimètres et une épaisseur de trois millimètres. Elle a été façonnée par retouche biface, écaillante, semi-abrupte à plate, totale et couvrante, effectuée par pression. L'étude typologique de cette pointe de flèche permet de l'attribuer aux groupes culturels régionaux du III<sup>e</sup> millénaire. Le reste du mobilier lithique provenant de la même zone que l'armature présente une certaine cohérence avec cette dernière. L'observation de deux fragments de pièces esquillées, d'un petit grattoir sur éclat laminaire et d'une ébauche d'armature assez fruste pourrait confirmer une attribution possible à la seconde moitié du III<sup>e</sup> millénaire. Plus précautionneusement et dans l'attente de nouvelles données de terrain plus précises, une attribution au Campaniforme, voire au Bronze ancien, pourrait être proposée aux objets issus de l'industrie lithique taillée découverts dans cette zone.

26. Nous remercions tout particulièrement Marie Besse, professeur de Préhistoire à l'Université de Genève, pour le petit rapport préliminaire qu'elle a établi et dont nous nous sommes inspirés pour cette chronique. Marie Besse assumera la responsabilité scientifique de ce dossier au cours des années à venir.

La mise en évidence d'un établissement de cette période sur terre ferme en territoire genevois est unique et nous allons poursuivre nos investigations dans cette zone au cours des prochaines années. Une première fouille est prévue dans un espace où la couche archéologique a été repérée, cette intervention étant doublée d'un travail de prospection en association avec les géologues. Nous espérons ainsi pouvoir combler un pan méconnu de l'histoire ancienne de notre canton.

Sur la rive gauche, dans le secteur Arve-Lac, c'est principalement le sous-sol de l'église Saint-Félix de Presinge qui a nécessité l'intervention des archéologues au cours de la période 2004-2005. En dehors de ce chantier important, des investigations ont également été menées à Chêne-Bourg et dans les ruines du château de Rouelbeau (Meinier) afin d'en préserver les éléments subsistants.

Chêne-Bourg | Place Louis-Favre | Citernes  
(Coord. 503.900/116.750, alt. 418.00 m)

Deux citernes ont été observées<sup>27</sup>. Elles se situent dans les jardins d'anciennes propriétés bordant les actuelles rue de Genève et avenue de Bel-Air et sont distantes l'une de l'autre de quatre-vingt-cinq mètres. Toutes deux sont semblables : de forme tronconique, constituées de boulets de rivière maçonnés avec du mortier de chaux, le fond étant également maçonné. La seconde a conservé son couvercle, une dalle calcaire mesurant 1,30 × 1,30 mètre et 0,20 mètre d'épaisseur, percée d'un regard non axial d'un diamètre de 0,24 mètre. La première, d'un diamètre de 0,80 à environ 2,00 mètres, présente une profondeur de 4,60 mètres, l'autre, au diamètre de 1,00 mètre au col, a une profondeur de 2,35 mètres ; les deux sont emplies d'eau relativement claire ! Elles apparaissent au niveau du terrain actuel.

Chêne-Bourg | Rue de Genève 25 | Aqueduc romain  
(Coord. 499.700/116.825, alt. 418.00 m)

Lors d'une rénovation de l'immeuble Camoletti<sup>28</sup> – ancienne poste de Chêne-Bourg –, des travaux en sous-sol ont fait apparaître un tronçon de l'aqueduc romain menant l'eau du pied des Voirons à Genève, déjà repéré à plusieurs reprises le long de la route venant d'Annemasse<sup>29</sup>. Les murets sont constitués de boulets de rivière et la voûte de blocs de tuf taillés. Ce tronçon mesure intérieurement 0,50 mètre de largeur par 0,80 mètre de hauteur ; il a été suivi sur une dizaine de mètres de longueur, conformément au tracé établi par Louis Blondel en 1925<sup>30</sup>.

Presinge | Église Saint-Félix  
(Coord. 508.675/119.295, alt. 438.50 m)

L'église Saint-Félix de Presinge (fig. 15) est un monument historique classé dont les élévations firent l'objet de quelques observations en 1969 à l'occasion d'un chantier de restauration au cours duquel les murs de l'édifice furent décrépés<sup>31</sup>. Le plan de l'église relevé à cette occasion laissa apparaître une nef dont l'axe diffère légèrement de celui du chœur voûté en berceau et daté du XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle. Cette irrégularité dans l'ordonnance du bâtiment laissait présager l'existence de phases antérieures aux constructions visibles en élévation mais aucune fouille archéologique ne fut entreprise à cette époque pour vérifier cette hypothèse. C'est bien plus tard, au cours des années 2002 et 2003, que le Service cantonal d'archéologie effectua un grand sondage au sud de l'église en liaison avec le projet d'enfouissement d'une citerne à gaz devant alimenter le système de chauffage de la paroissiale<sup>32</sup>. Les résultats de ces investigations furent d'un grand intérêt avec la découverte de sépultures en coffre de bois datées de la fin du haut Moyen Âge associées à des

27. Nous exprimons nos remerciements à M. Grosjean, architecte.

28. Nous remercions Gabriele Curonici, architecte, qui nous a fourni une documentation photographique des découvertes.

29. SAUTER 1972, pp. 115-116

30. BLONDEL 1928, p. 37

31. SAUTER 1969, p. 17 ; SAUTER 1972, p. 115

32. TERRIER 2004.1, pp. 174-177

trous de poteau indiquant la présence de constructions également en bois. De nombreux fragments de céramiques culinaires à pâte noire utilisées dès le <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle vinrent compléter cet inventaire des trouvailles attestant une occupation de ce centre religieux depuis plus d'un millénaire. En plus des vestiges archéologiques, ce grand sondage révéla l'existence d'importantes quantités d'eau circulant en surface du substrat naturel lors de fortes pluies. Comme des arrivées d'eau étaient également observées sur le sol à l'intérieur de l'église au cours de ces mêmes périodes, il fut alors décidé d'assainir le bâtiment en drainant son pourtour et en aménageant un vide sanitaire sous les pavements du chœur et de la nef. Ces modifications permettraient en outre de doter l'édifice d'un chauffage par le sol assurant un certain confort au cours des offices tout en évitant les chocs thermiques néfastes à la bonne conservation de ce monument historique. En amont de ce chantier d'assainissement, un projet de fouilles archéologiques de l'ensemble fut mis en œuvre avec l'aide des membres de la commission des travaux de l'église de Presinge<sup>33</sup> et en collaboration avec la Direction du patrimoine et des sites<sup>34</sup>. Ces travaux commencèrent au printemps 2004 pour se terminer au début de l'année suivante<sup>35</sup>.

L'église de Presinge apparaît dans les textes au début du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle à l'occasion d'un testament en sa faveur<sup>36</sup>. Anciennement à la collation du doyen d'Annemasse, la paroissiale est unie au Chapitre de Genève par une bulle du pape Martin V en mai 1420. C'est à partir du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle, à l'instar des autres églises rurales du canton, que des informations plus substantielles sur l'édifice nous parviennent par l'intermédiaire des procès-verbaux des visites pastorales. Ainsi apprenons-nous que, le 16 mai 1412, le curé loge dans une chambre adossée à l'église, ce dont se plaignent les paroissiens. Le 24 avril 1471, les paroissiens doivent mettre à bas les murs contigus à l'église du côté du midi puis aplanir le terrain où se trouvent ces murs et le cimetière. Il est encore demandé de mettre un plancher dans le chœur et dans la nef et de réparer les fenêtres à vitres. Une chapelle de la Vierge, dont les patrons sont les membres de la confrérie du Saint-Esprit, est mentionnée et il faut consacrer son autel dans l'espace d'une année. Le 17 juin 1518, il est indiqué que les paroissiens qui font enterrer les leurs dans l'église sont tenus de réparer le plancher démonté à cette occasion, cela dans les trois jours qui suivent l'ensevelissement. La chapelle de la Vierge Marie est enfin consacrée. En 1536, le baillage de Gaillard est cédé aux Bernois qui instaurent le culte réformé à Presinge. Le <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle est fortement perturbé par les guerres entre les Genevois et la Savoie. Ce n'est qu'à la suite du Traité de Lyon (1601) que le baillage de Gaillard retourne à la Savoie. L'église de Presinge est réconciliée avec le catholicisme vers la fin de cette même année<sup>37</sup>. La paroisse est alors annexée à celle de Ville-la-Grand jusque vers 1750. L'église est laissée sans véritable entretien durant cette période, faute de moyens financiers. Des réparations importantes sont signalées en 1764 qui dotent l'église d'une sacristie inexistante auparavant. C'est en 1852 que Presinge est définitivement érigée en paroisse, quelques années après les grandes modifications de 1838-1839 qui voient le rehaussement des murs de l'église et l'adjonction d'une flèche sur sa façade occidentale. Le plafond à caissons ainsi que la nouvelle tribune visibles actuellement sont les ultimes témoignages du grand chantier de rénovation entrepris durant les années 1922-1923. C'est cet esprit que nous avons maintenu dans la nef lors de la dernière restauration qui vient de s'achever, alors que le chœur, d'aspect plus rustique, correspond à l'intervention de la fin des années 1960.

Les fouilles archéologiques ont révélé une histoire allant bien au-delà de la première mention de l'église du début du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle (fig. 16 et 17). Les premières traces d'une présence humaine sur les lieux apparaissent sous la forme de deux monnaies antiques et d'un petit fragment de céramique de la même époque. L'une de ces monnaies date du <sup>i</sup><sup>er</sup>-<sup>ii</sup><sup>e</sup> siècle de

33. Nous remercions tous les membres du Conseil de paroisse qui se sont intéressés à nos travaux et plus particulièrement James-Henry Droz et Paul Riondel pour la qualité de leur accueil à notre égard ainsi que pour l'enthousiasme et la confiance qu'ils ont toujours manifestés face à ce projet de grande envergure pour une paroisse somme toute assez modeste.

34. Nous exprimons notre gratitude envers Bernard Zumthor qui a accordé son précieux appui à ce projet et à Pierre Baertschi qui a suivi le chantier de restauration de l'église mené par l'architecte Jean-Noël de Giuli.

35. Le chantier archéologique était placé sous la direction d'Isabelle Plan qui a bénéficié des compétences de Marion Berti, d'Évelyne Broillet-Ramjoué et de Philippe Ruffieux du Service cantonal d'archéologie pour mener à bien ce dossier. L'équipe de fouilles était composée de Luigi Riviera, Manuel Picarra et David Peter. Nous avons encore bénéficié de la collaboration de Michel Meier (géologue) et de Geneviève Perréard Lopreno (anthropologue). Enfin, nous remercions les archéologues Alessandra Antonini (experte fédérale) et Sébastien Bully de leurs précieux conseils.

36. Toutes les données historiques présentées dans cet article sont tirées de deux ouvrages : DUNOYER 1921 et BERTRAND 1978.

37. DUNOYER 1921, p. 24



15-16. Presinge, église Saint-Félix

15. Vue extérieure de l'église en 2003

16. Vue générale des fouilles à l'intérieur de l'église prise depuis la galerie

notre ère, sans plus de précision vu son mauvais état de conservation, alors que l'autre est un *foliis* de Maxence (306-312)<sup>38</sup> frappé peu avant l'Édit de Milan (313) promulguant la tolérance du culte chrétien. Aucune trace de construction n'a été mise au jour pour cette époque et le peu de matériel récupéré ne fournit pas de renseignement quant à l'utilisation du site durant l'Antiquité. Dans ce contexte, nous rappellerons simplement la découverte d'une *villa* romaine richement décorée localisée à près d'un kilomètre au sud-ouest, dans le hameau de Cara<sup>39</sup>.

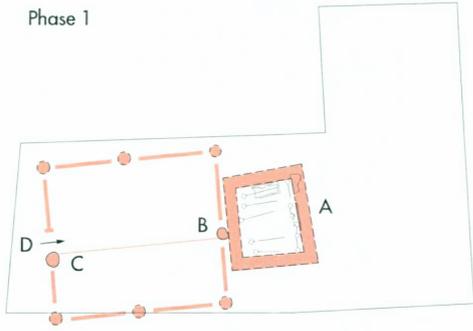
Les vestiges probants les plus anciens d'une occupation de la zone concernée par l'église consistent en une série de cinq sépultures d'adultes organisées en rangée et placées très proches les unes des autres. Ces tombes sont orientées et cinq sépultures d'enfants sont déposées perpendiculairement à leurs pieds, selon un axe nord-sud. Toutes ces inhumations sont conservées dans une zone localisée à l'articulation entre la nef et le chœur actuels. L'analyse de la stratigraphie (fig. 18) établie à travers les sépultures démontre bien qu'elles sont isolées et regroupées au sein d'un espace confiné. Cette aire restreinte est définie par la présence d'un édifice dont le plan peut être restitué à partir d'une portion de ses fondations en pierres sèches conservée et contre laquelle viennent se poser les tombes d'enfants (fig. 20). Il s'agit d'une construction de plan rectangulaire légèrement irrégulier (4 × 3,50 mètres [fig. 17, lettre A]). Les sépultures sont de types différents. L'une d'elles est aménagée dans un coffre de dalles de molasse (fig. 19) appartenant à une tradition bien datée dans la région entre la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle et le VIII<sup>e</sup> siècle<sup>40</sup>. L'analyse de la position des ossements des autres tombes indique également l'existence de coffres de bois

38. Nous remercions Matteo Campagnolo, conservateur du Cabinet de numismatique du Musée d'art et d'histoire de la Ville de Genève, de la détermination des monnaies qu'il présente à la suite de cette chronique.

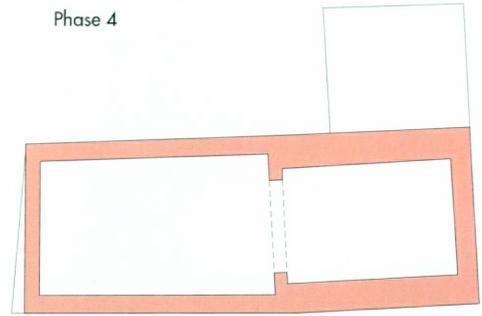
39. BLONDEL/SAUTER 1964, pp. 8-10

40. PRIVATI 1983, pp. 57-58

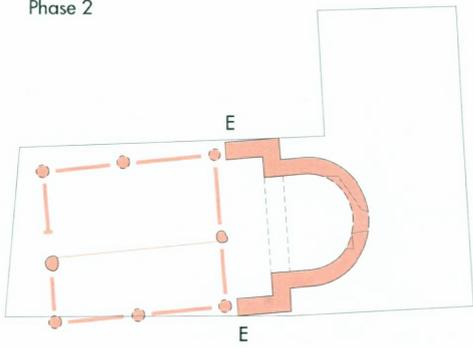
Phase 1



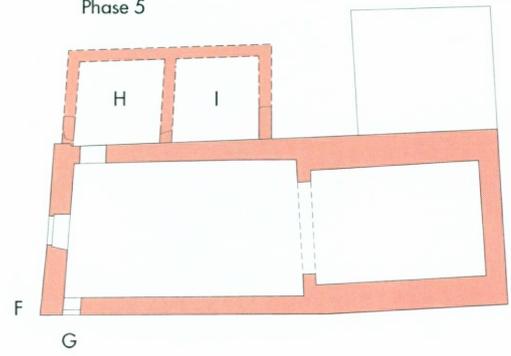
Phase 4



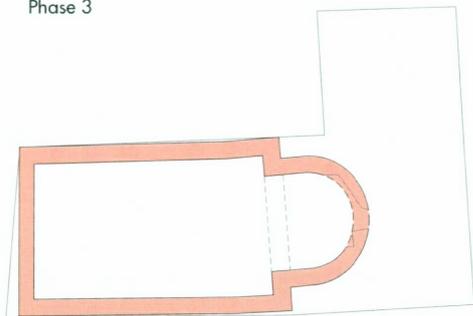
Phase 2



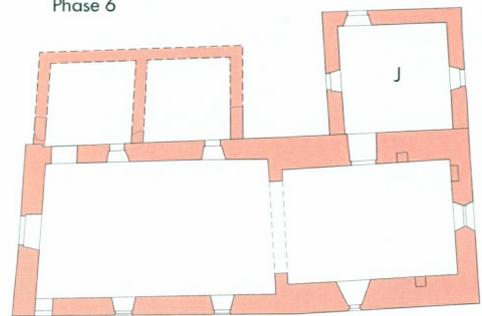
Phase 5



Phase 3



Phase 6



17-18. Presinge, église Saint-Félix

17 (page ci-contre). Planche présentant les états successifs de l'église restitués à partir des vestiges :

Phase 1 (VIII<sup>e</sup> siècle)

- A. Chapelle funéraire
- B. Trou de poteau
- C. Trou de poteau
- D. Porte axiale

Phase 2 (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle)

- E. Soubassement des épaulements du chœur

Phase 3 (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)

Phase 4 (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)

Phase 5 (XV<sup>e</sup> siècle)

- F. Angle sud de la façade
- G. Porte sud
- H. Annexe occidentale
- I. Annexe orientale

Phase 6 (1764)

- J. Sacristie

18. Coupe effectuée dans les tombes du mausolée primitif (fig. 17, lettre A). La limite des fosses des inhumation est soulignée en rouge.



et de tombes en pleine terre dont les datations sont plus délicates à cerner. Afin d'obtenir des résultats plus précis, nous avons effectué deux analyses au radiocarbone, l'une sur un squelette adulte (T 181) et l'autre sur un enfant (T 186). Les résultats obtenus sont identiques et ils fournissent une datation comprise dans une fourchette chronologique située entre 642 et 782<sup>41</sup>. Le fait qu'il n'existe qu'une seule tombe en coffre de dalles incite à retenir la période la plus récente correspondant à la disparition de cette tradition. On émettra donc l'hypothèse de l'édification d'une petite chapelle funéraire à l'aube de l'époque carolingienne, destinée à recevoir les sépultures de personnes dont nous n'avons pas réussi à établir les liens de parenté<sup>42</sup>. Nous pensons néanmoins qu'elles pourraient appartenir à la famille fondatrice de l'église en bois édifée à l'ouest, dont le plan peut être reconstitué sur la base de quelques indices. En effet, deux trous de poteau (fig. 17, lettres B et C), conservés sous la forme de fosses creusées dans le substrat naturel, ont été découverts (fig. 21). Leur alignement présente exactement le même axe que celui du petit édifice funéraire. Ils pourraient correspondre aux deux poteaux soutenant la faîtière d'une construction rectangulaire dont les parois nord et sud seraient sur l'emplacement des murs actuels de la nef de l'église. La reconstitution ainsi proposée comportant une faîtière déportée vers le sud permettant la réalisation d'une porte axiale (fig. 17, lettre D) dans la façade occidentale peut être comparée à d'autres églises à l'architecture très simple. Ainsi, la première église édifée au V<sup>e</sup> siècle à Vandœuvres, localité proche de Presinge, possède un plan rectangulaire. Les fouilles récentes entreprises à Compsières et présentées dans cet article ont révélé le même type d'architecture pour l'Antiquité tardive. Encore plus pertinent est l'exemple de Vuillonex<sup>43</sup> qui, pour l'époque carolingienne, voit la réalisation d'une église également en bois et de plan similaire à celui de Presinge<sup>44</sup>. Quant à la présence d'un mausolée placé à l'arrière d'une église, contre son chevet, il s'agit d'une situation habituelle dans l'architecture chrétienne où les défunts bénéficient ainsi de la proximité du maître-autel, donc des prières adressées par le desservant pour le salut des âmes. Cette organisation a par ailleurs été observée à plusieurs reprises dans les églises rurales de la région genevoise, comme à Meinier<sup>45</sup>, Saigny ou encore Vuillonex<sup>46</sup>. En

41. Datations effectuées par l'Institute of Particle Physics ETH Zürich (n<sup>os</sup> d'analyses : ETH-30726 [T 186] et ETH-30727 [T 181])

42. Nous avons apporté des échantillons d'os à Christine Keyser de l'Institut de médecine légale de la Faculté de médecine de l'Université de Strasbourg pour tenter une analyse génétique qui n'a malheureusement pas pu aboutir à cause de la mauvaise qualité du matériel osseux. Nous remercions Chr. Keyser d'avoir tenté l'expérience.

43. TERRIER 2005, pp. 76-79

44. Pour une vision d'ensemble de ces églises primitives édifées sur le territoire genevois, voir BONNET *et alii* 1997, pp. 18-45

45. TERRIER 2004.2, pp. 219-225

46. TERRIER 2002.2, pp. 199-200



19-21. Presinge, église Saint-Félix

19. Sépulture en coffre de dalles de molasse partiellement conservé. Cette tombe peut être datée du VIII<sup>e</sup> siècle et appartient au mausolée primitif (fig. 17, lettre A).

20. Sépultures inhumées dans le mausolée primitif (fig. 17, lettre A). Sur le bas de la photographie, on distingue une tombe d'enfant posée contre les fondations de l'édicule.

21. Fosse circulaire (fig. 17, lettre C) creusée dans le substrat naturel pour l'implantation d'un poteau soutenant la poutre faîtière de l'église en bois (fig. 17, phase 1) édifiée à l'époque carolingienne



fonction de ce qui précède, nous proposons de restituer à Presinge, pour l'époque carolingienne, l'existence d'une église en bois rectangulaire à l'arrière de laquelle est édifié un mausolée destiné à recevoir les sépultures de la famille fondatrice (fig. 17, phase 1). Cette église ferait donc partie de ces nombreuses fondations dues à l'initiative de riches propriétaires pour lesquelles l'évêque se réserve le droit de les consacrer.

L'église suivante est réalisée en maçonnerie, mais ses fondations présentent certaines particularités indiquant que l'édifice a été construit en deux temps. En premier lieu, une grande abside semi-circulaire avec des épaulements marqués est aménagée sur l'emplacement du mausolée primitif. Des portions de ses fondations conservées sur deux assises ainsi que des négatifs inscrits dans le terrain (fig. 22) permettent de restituer précisément le plan du sanctuaire dont l'orientation tient parfaitement compte de celle du mausolée et de l'église en bois précédents (fig. 17, phase 2). Les soubassements des épaulements sont intégrés dans les fondations de l'église actuelle et se prolongent sur une longueur de près d'un mètre en direction de l'ouest pour s'arrêter au droit de la façade orientale de l'église en bois (fig. 17, lettres E). Le fait que les fondations remontent progressivement à cet endroit (fig. 23) indique bien que l'on est venu s'adosser contre un bâtiment préexistant. La datation de cette abside est délicate à préciser. Une sépulture antérieure (T 205) a fait l'objet d'une analyse radiocarbone qui situe le décès entre 808 et 1002<sup>47</sup>. L'abside ne peut donc pas être antérieure au tout début du IX<sup>e</sup> siècle, elle pourrait aussi être du X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle. C'est au cours d'une phase suivante, mais pas avant le premier quart du XI<sup>e</sup> siècle, que l'église en bois est détruite pour laisser la place à une nef maçonnée dont les deux murs nord et sud viennent s'appuyer contre les prolongements des épaulements du chœur (fig. 17, phase 3). Cette datation est à nouveau proposée sur la base d'une analyse radiocarbone d'une tombe antérieure au mur nord de la nef datée entre 1021 et 1193 (T 230)<sup>48</sup>. La nouvelle nef est construite selon un alignement légèrement différent qui induira une distorsion entre l'axe du chœur et celui de la nef, distorsion que l'on observe encore sur l'édifice actuel.

47. Datation effectuée par l'Institute of Particle Physics ETH Zürich (n° d'analyse : ETH-30723)

48. Datation effectuée par l'Institute of Particle Physics ETH Zürich (n° d'analyse : ETH-30725)

49. BUJARD 1990, pp. 44-46

L'architecture de l'église de Presinge évolue au cours des siècles suivants avec l'adjonction d'un chœur rectangulaire voûté en berceau de tradition bernardine (fig. 17, phase 4). Il s'agit d'une manifestation assez précoce de ce type de sanctuaire bien connu dans notre région<sup>49</sup>. Son édification pourrait se situer au XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle (fig. 24). À la fin du Moyen Âge (fig. 17, phase 5), la façade occidentale de l'église est reconstruite et son angle sud est légèrement déplacé en direction de l'ouest (fig. 17, lettre F), impliquant une nouvelle façade désaxée par rapport aux murs gouttereaux de l'édifice. Cette nouvelle façade présente des fondations puissantes qui pourraient s'expliquer par la présence d'un clocher-

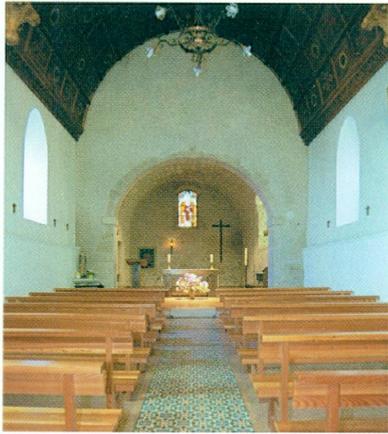
22-23. Presinge, église Saint-Félix

22. Vestiges et traces des fondations de l'abside (fig. 17, phases 2 et 3) antérieure à l'édification du chœur actuel. Le tracé semi-circulaire est bien visible dans le terrain, malgré le creusement des fosses de tombes plus récentes.

23. Les murs de l'église actuelle reposent en partie sur des soubassements plus anciens dont l'analyse permet de restituer les différentes phases architecturales antérieures. Les fondations visibles sur la moitié gauche de la photographie correspondent au prolongement sud de l'épaulement de l'abside (fig. 17, lettre E).



peigne la couronnant. Une porte ouverte au sud (fig. 17, lettre G), à proximité de l'angle de la façade occidentale de l'église, permettait d'accéder au cimetière. Aucune trace d'un clocher ou d'une chapelle en relation avec ce passage n'a été mise en évidence. Deux annexes sont posées contre le mur nord de l'église. L'annexe occidentale (fig. 17, lettre H), dont le mur ouest est exactement dans le prolongement de la nouvelle façade, est sans doute la chapelle de la Vierge qui apparaît dans les visites pastorales de la seconde moitié



24. Presinge, église Saint-Félix | Vue intérieure de l'église avant la campagne de fouilles archéologiques. On distingue bien son chœur rectangulaire voûté en berceau dont l'édification pourrait se situer au XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle.

50. TERRIER 2002.1, pp. 375-383 ; TERRIER 2003.1 ; TERRIER 2004.1, pp. 169-174 ; JOGUIN REGELIN à paraître

51. Ce projet global de mise en valeur d'un patrimoine culturel et naturel est rendu possible grâce à l'appui sans faille que nous avons toujours trouvé auprès de Gilles Muhlhauser, directeur du Service des forêts, de la protection de la nature et du paysage, et de Bertrand von Arx, conservateur de la nature et du paysage. Nous leur exprimons toute notre reconnaissance.

52. C'est Michelle Joguïn Regelin qui assume la responsabilité de ce chantier et pour lequel elle a bénéficié de l'aide de Dominique Burnand et de Philippe Ruffieux pour le relevé des maçonneries. Les interventions sur le terrain sont assurées par Manuel Picarra et Luigi Riviera, David Peter se chargeant plus spécifiquement de la restauration des murailles.

du XV<sup>e</sup> siècle. L'arcade qui permettait la circulation entre la chapelle et la nef de la paroissiale est encore visible à l'extérieur (fig. 15). L'autre annexe adossée à l'est (fig. 17, lettre I) pourrait être cette fameuse chambre du curé contiguë à l'église dont se plaignent les paroissiens au cours de la visite de 1412. Enfin, l'ultime modification du plan de l'église sera l'adjonction de la sacristie (fig. 17, lettre J) résultant des grands travaux entrepris en 1764.

Meinier | Ruines du château de Rouelbeau

(Coord. 505.825/121.917, alt. 431.00/434.15 m)

Amorcé en avril 2001 et poursuivi régulièrement au cours des années suivantes<sup>50</sup>, le projet d'étude, de restauration et de mise en valeur des ruines du château de Rouelbeau nécessitera encore plusieurs campagnes d'intervention pour aboutir. À terme, c'est une présentation globale d'un patrimoine tant culturel que naturel<sup>51</sup>, en conformité avec la notion de développement durable, que nous désirons offrir à un public qui apprendra à respecter son environnement en allant à sa découverte.

Les travaux effectués pendant les saisons 2004 et 2005 ont été essentiellement axés sur les relevés des structures maçonnées, ainsi que sur la consolidation et la restauration partielle de la tour sud-est, afin d'en garantir la pérennité<sup>52</sup>. Les matériaux de construction (boulets, molasses, pierres diverses) mis au jour au cours du nettoyage des fossés, ainsi que lors des fouilles effectuées les années précédentes, avaient été mis de côté en vue d'une réutilisation ultérieure. La restauration a donc pu être mise en œuvre au moyen de ces matériaux d'origine. Les petits boulets ont été utilisés pour le bourrage intérieur des fondations, puis, la molasse moderne faisant défaut aujourd'hui, le choix de la pierre de parement s'est porté sur un grès des Vosges. Un échantillon de molasse a été fourni au tailleur de pierre afin qu'il fixe son choix sur des blocs se rapprochant de la couleur d'origine des molasses du lac. Les blocs ont été taillés en laissant volontairement les arêtes vives de façon à bien différencier les neufs de ceux d'origine. Une seule assise a été restituée à l'aide de ces éléments afin de mettre en évidence le plan complet de la tour sans que les blocs neufs supplantent à la vue les parties anciennes (fig. 25). Les blocs et le remplissage de fondation ont été scellés au moyen d'un mortier de chaux dont le traitement de surface permet à l'eau de pluie de ruisseler et d'être évacuée hors des structures en direction du fossé. Des fragments de tuyaux ont été placés à la base de la fondation de manière à faciliter l'écoulement de l'eau.

Préalablement à ces travaux de consolidation, des relevés ont été réalisés, afin de restituer un plan au pierre à pierre des vestiges maçonnés conservés. Les deux tours et la presque totalité des courtines ont été relevées à l'échelle du vingtième, les parties manquantes devant être traitées dès l'année prochaine. Le travail de relevé traditionnel a été complété par le mandat de l'entreprise Archeotech S.A. qui a effectué une campagne d'orthophotos des courtines et des tours sur leurs faces internes et externes. Ce travail est d'autant plus indispensable qu'il aidera à la restitution fidèle en trois dimensions du château maçonné.

Enfin, d'importants travaux d'abattage de la couverture végétale ont été réalisés durant l'hiver 2005-2006 afin de libérer les vestiges et de les protéger ainsi de toute détérioration (fig. 26). Ces dégagements seront poursuivis pour offrir *in fine* une vision des ruines depuis l'extérieur au sud tout en maintenant un rideau végétal au nord afin d'isoler le château de la zone industrielle de La Pallanterie.



25-26. Château de Rouelbeau

25. Vue plongeante sur les vestiges de la tour sud-est en cours de consolidation et de restauration partielle

26. Les ruines vues du sud-ouest au début de l'année 2006, peu après les importants travaux d'abattage de la couverture végétale

27. Le site exceptionnel de Compesières vu depuis le nord avec, de gauche à droite, l'église Saint-Sylvestre, la commanderie et les bâtiments agricoles



Les autres communes · Rive gauche · Secteur Arve-Rhône

La fouille exhaustive de l'église Saint-Sylvestre de Compesières a été la principale intervention du Service cantonal d'archéologie dans ce secteur de la campagne genevoise. Deux autres petits chantiers ponctuels ont été menés à Carouge et au château de Saconnex-d'Arve (Plan-les-Ouates).

Carouge | Rue du Pont-Neuf 10 b | Tunnel du XVIII<sup>e</sup> siècle  
(Coord. 499.700/116.825, alt. 380.00 m)

L'aménagement de surface d'un jardin doublé d'un parking a fait apparaître à environ 1,50 mètre du niveau du sol la voûte du système souterrain acheminant vers l'Arve les eaux du boulevard et du canal des Promenades, construit au XVIII<sup>e</sup> siècle. La bouche de ce tunnel, réaménagée au XX<sup>e</sup> siècle, est encore visible en amont du pont de Carouge. Ces ouvrages relativement importants, semblables à d'autres découverts ou observés précédemment, montrent une nouvelle fois le souci permanent d'approvisionnement en eau au cours des siècles.

Plan-les-Ouates | Château de Saconnex-d'Arve  
(Coord. 498.610/112.912, alt. 440.00 m)

Mentionnée une première fois en 1299, la nouvelle construction du château de Saconnex-d'Arve est terminée en 1301<sup>53</sup>. Utilisé depuis longtemps dans le cadre d'une exploitation agricole, le château possède encore une tour circulaire de 6,30 mètres de diamètre conservée sur près de quinze mètres de hauteur. Elle faisait partie d'un ensemble quadrangulaire de 30 × 52 mètres flanqué aux angles de quatre tours circulaires. Le corps de ferme actuel a inclus la courtine orientale que l'on reconnaît dans l'épaisseur des embrasures récentes

53. BLONDEL 1956, pp. 124-128



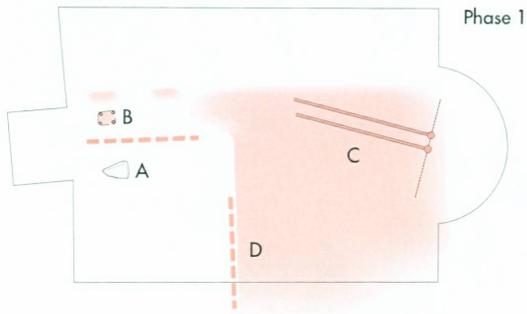
ouvertes vers l'extérieur. Une transformation en logement d'annexes agricoles accolées au nord contre la tour et le début de la courtine a permis d'analyser les fondations et une partie de l'élévation. La courtine nord, quasi entièrement édifiée en gros blocs de tuf comme la tour, est visible sur cinq à six mètres de hauteur et six mètres de longueur. Les soubassements en moellons se prolongent sur au moins dix mètres. L'analyse et le type des maçonneries permettent de lier les deux structures et de les dater du XIV<sup>e</sup> siècle. Lors de l'excavation pour le chantier actuel aucune trace des fossés n'a été repérée.

Compesières | Église Saint-Sylvestre  
(Coord. 498.193/112.012, alt. 476.00 m)

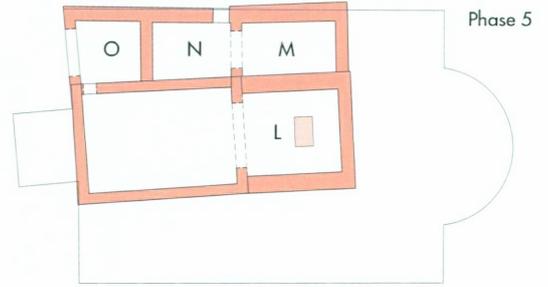
En 1270, l'évêque de Genève, Aymon de Cruseilles, fit don de l'église de Compesières à l'Ordre des hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem tout en se réservant le droit de nommer le curé de la paroisse. Il s'agit de la plus ancienne mention de cette église à proximité de laquelle fut alors aménagé un hospice qui était situé sur l'un des principaux itinéraires du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle. Dès cette époque, la commanderie de Compesières appartient à la langue d'Auvergne qui est placée sous la protection de saint Sébastien. Une douzaine d'établissements comprenant des possessions et des revenus situés sur le territoire de l'ancien diocèse de Genève vont désormais dépendre de Compesières, qui deviendra le centre d'une circonscription hospitalière. Toutefois, la fonction administrative de chef-lieu n'est attestée par les textes qu'à partir de 1444, année au cours de laquelle de grands travaux liés à la construction de nouveaux bâtiments seront terminés à Compesières<sup>54</sup>.

54. L'essentiel des données historiques sur Compesières mentionnées dans cette chronique provient de FIGUET 2006, GANTER 1971, pp. 57-205, et BLONDEL 1954, pp. 217-222.

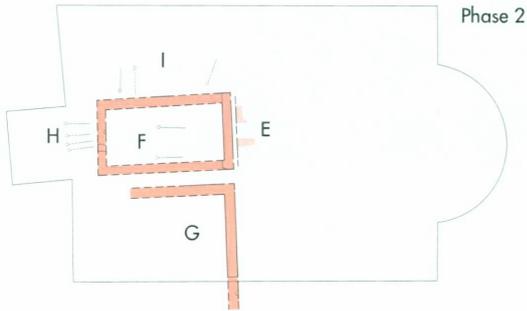
La population genevoise a toujours éprouvé un attrait particulier pour le site de Compesières, avec son église, son château et sa ferme formant un ensemble architectural de grande qualité isolé dans la campagne (fig. 27). Cet intérêt fut renforcé dès 1956 par l'aménagement d'une exposition permanente sur l'Ordre de Malte installée dans une salle du châ-



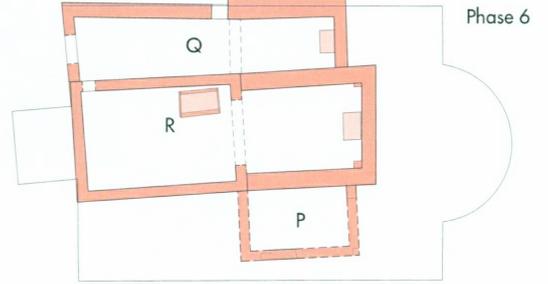
Phase 1



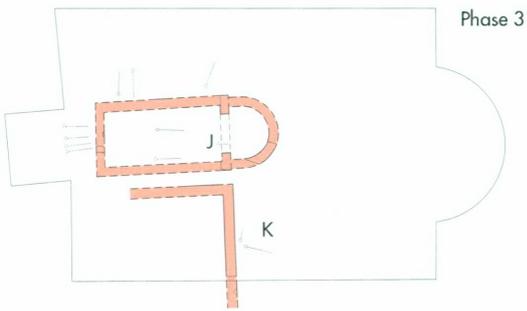
Phase 5



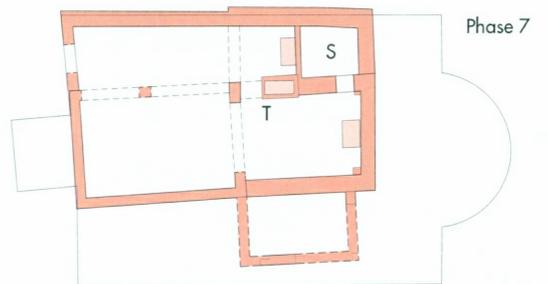
Phase 2



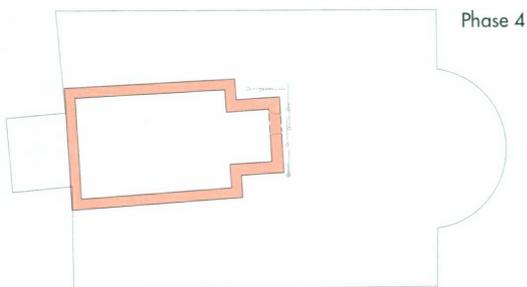
Phase 6



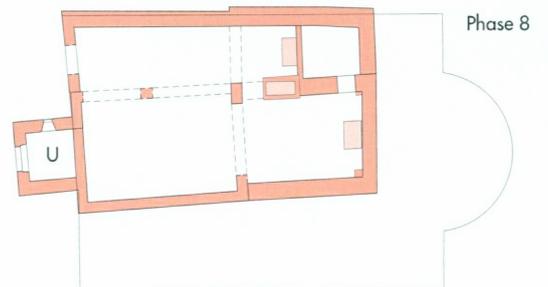
Phase 3



Phase 7



Phase 4



Phase 8



29 (page ci-contre). Compesières, église Saint-Sylvestre | Planche présentant les étapes successives de construction restituées à partir des vestiges archéologiques :

Phase 1 (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle)

- A. Bloc erratique
- B. Garde-manger
- C. Trace de sablières
- D. Limite du pavement

Phase 2 (V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle)

- E. Empreinte de sablière
- F. Édifice rectangulaire et inhumations
- G. Grand bâtiment
- H. Inhumations
- I. Inhumations

Phase 3 (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle)

- J. Sépulture d'enfant
- K. Inhumations

Phase 4 (IX<sup>e</sup> siècle env.)

Phase 5 (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)

- L. Maître-autel
- Chapelle des hospitaliers
- M. Chœur
- N. Nef
- O. Vestibule

Phase 6 (XV<sup>e</sup> siècle)

- P. Chapelle du Saint-Esprit
- Q. Chapelle des hospitaliers
- R. Caveau funéraire

Phase 7 (XVII<sup>e</sup> siècle)

- S. Sacristie
- T. Sépulture du commandeur Jacques (I<sup>er</sup>) de Cordon d'Évieu

Phase 8 (1805)

- U. Clocher-porche

55. Nous saisissons cette occasion pour remercier Michèle Zanetta, conservatrice du Musée de la Commanderie de Compesières, des précieux renseignements fournis sur l'histoire de la Commanderie.

56. BLONDEL 1954, p. 217

57. TERRIER 2003.2

58. Nous exprimons tout spécialement notre reconnaissance envers Martine Piguët qui nous a généreusement fourni les données historiques provenant de ses recherches dans les fonds d'archives.

59. Nous remercions tous les paroissiens qui ont manifesté leur intérêt pour les recherches archéologiques conduites dans leur église et plus particulièrement André Crettenand, président du Conseil de paroisse, ainsi que Daniel Fuchs, architecte pour la restauration de l'édifice. Lors des journées portes ouvertes organisées en octobre 2005, c'est à un véritable engouement que nous avons assisté avec plus de trois mille personnes venues à la rencontre de leur passé. Les nombreuses visites qui ont suivi jusqu'à la fin des recherches archéologiques, si elles entravèrent parfois notre progression, furent en tout cas source de grande satisfaction.

teau<sup>55</sup>. Cette réalisation faisait suite à une campagne de travaux de restauration de l'église et du château qui s'échelonnèrent entre 1953 et 1955. À cette occasion, des sondages archéologiques élargis furent entrepris dans le sous-sol de l'église<sup>56</sup> : « Comme on enlevait tout le plancher, il nous a paru intéressant de procéder à quelques sondages pour déterminer le plan des églises précédentes [...]. Il ne pouvait s'agir de grands travaux, mais seulement de reconnaître les dispositions générales des anciennes fondations [...] dans l'ensemble il a été possible de reconnaître les plans successifs de l'église. » À la suite de ces investigations, Louis Blondel, l'archéologue cantonal qui effectua ces travaux, proposa une lecture des origines et du développement de l'église de Compesières en conformité avec l'état des connaissances de son temps. Depuis lors, les méthodes en archéologie ont évolué et le cadre de référence a été enrichi grâce à de nouveaux acquis obtenus à la suite de nombreuses fouilles réalisées dans le domaine bien particulier des églises rurales<sup>57</sup>. Dans le contexte spécifique de Compesières, il est indispensable de mentionner encore la richesse des nouvelles études historiques qui ont largement contribué à étendre le champ de notre savoir<sup>58</sup>.

À la lecture des lignes qui précèdent, on comprendra aisément l'intérêt manifesté par les archéologues lorsqu'ils furent informés d'un projet d'aménagement d'un chauffage par le sol dans l'église de Compesières. Ces travaux nécessitaient la dépose du pavage ainsi que divers terrassements qui auraient entamé les niveaux archéologiques. Dès lors et après plusieurs réunions avec les responsables de la commission des travaux de l'église, il fut décidé d'organiser une séance d'informations auprès des paroissiens qui acceptèrent à une large majorité la décision de réaliser une campagne de fouilles archéologiques en amont des travaux de restauration<sup>59</sup>. Cette intervention se déroula sans interruption du 1<sup>er</sup> avril 2005 au 1<sup>er</sup> juin 2006<sup>60</sup> et elle permit d'explorer la totalité de l'intérieur de l'édifice (fig. 28) ainsi que ses abords immédiats en relation avec le réseau de drainage réalisé sur son pourtour. Les résultats dépassèrent nos espérances puisque nous trouvâmes les vestiges d'un établissement gallo-romain du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. C'est dans ce contexte qu'une première église a été édifiée durant l'Antiquité tardive, ce qui en fait l'une des fondations chrétiennes parmi les plus anciennes de la campagne genevoise (fig. 29).

Le bloc erratique. La présence d'un bloc erratique (fig. 29, lettre A, et 30) a requis notre attention. Il repose de façon parfaitement horizontale en surface d'une moraine d'argile à blocs extrêmement résistante qui affleure uniquement dans la partie sud-ouest de l'église. Tout le reste du sous-sol de l'édifice religieux est constitué d'un substrat naturel limoneux moins compact résultant d'une sédimentation fluvio-glaciaire postérieure<sup>61</sup>. Le bloc est dans sa position d'origine, tel que le glacier l'a déposé lors de sa fonte. Aucune trace d'occupation humaine précédant l'époque romaine n'a été décelée lors des fouilles. Si l'on restitue la topographie antérieure aux constructions actuelles, on observe aisément que le bloc était placé sur une légère éminence dominant toute la région environnante. Il était donc visible de loin et a très bien pu faire l'objet d'une vénération particulière comme de nombreux autres blocs connus encore de nos jours dans la région<sup>62</sup>. En tout cas, sa présence nous interpelle car elle semble définir l'organisation de l'établissement antique dont le pavement évitera soigneusement son emplacement. Ce n'est qu'à partir du V<sup>e</sup> siècle que cet espace sera occupé par un bâtiment, l'angle sud-ouest de la première construction funéraire prenant appui sur le bloc. Bien que les indices d'une continuité du caractère sacré de ce lieu soient ténus, il est tentant d'envisager cette éventualité à la lumière d'autres exemples observés à Genève<sup>63</sup>.

L'établissement antique. Les plus anciens témoignages d'un établissement humain à Compesières correspondent à une légère dépression creusée dans le substrat naturel limoneux et



30-31. Compesières, église Saint-Sylvestre

30. Bloc erratique découvert dans le sous-sol de l'église (fig. 29, lettre A)

31. Pavement de petits galets mêlés à des fragments de *tegulae* et d'*imbrices* appartenant à l'établissement antique et traces de sablières

60. C'est Isabelle Plan qui assumait la direction de ce chantier qu'elle partagea dans un premier temps avec Évelyne Broillet-Ramjoué. L'équipe des archéologues était formée de Marion Berti, d'Anne de Weck et de Philippe Ruffieux. Ce sont Antonio Lema, Manuel Picarra, Luigi Riviera et David Peter qui se chargèrent de la fouille des vestiges. Une partie des photographies furent prises par Monique Delley. Christophe Goumand s'employa à la couverture cinématographique des découvertes.

61. Nous remercions Michel Meier (géologue) et Marie Besse (professeur de Préhistoire) de leurs précieux conseils. Notre gratitude s'exprime également envers Alessandra Antonini (experte fédérale), Catherine May-Castella, Jacques Bujard et Sébastien Bully, tous archéologues, pour les hypothèses qu'ils ont formulées au cours de leurs visites.

62. DELACRÉTAZ 1994

63. TERRIER 2004.2, pp. 215-217

64. Nous remercions Denis Genequand d'avoir effectué une première approche du matériel

comblée avec une terre noire recelant des fragments de céramique et d'amphores associés à des ossements animaux. Une analyse succincte des tessons récupérés dans ce contexte permet de dater le comblement de cette structure dans le courant du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>64</sup>. Cette fosse fut en partie arasée lors d'un terrassement effectué ultérieurement sur une vaste surface destinée à recevoir un pavement constitué de petits galets mêlés à une grande quantité d'éclats de *tegulae* et d'*imbrices*. Aucune trace de mortier n'a été repérée dans ce contexte précis. Le sol ainsi constitué est particulièrement bien conservé en certains endroits où il a échappé aux fortes perturbations ultérieures induites par le nombre considérable d'ensevelissements et les reconstructions successives des églises aux puissantes fondations implantées dans le terrain. Ce pavement s'étend au nord et à l'est de l'emplacement du bloc erratique sur une superficie d'au moins deux cents mètres carrés (fig. 29, phase 1, zone indiquée en rose). La surface du sol est lisse et régulière dans la zone centrale de l'église actuelle alors qu'elle est de moins bonne facture à l'est et au sud. Deux tranchées parallèles séparées d'environ 0,70 mètre sont observées dans ce pavement (fig. 31). Conservées sur une longueur de dix mètres, elles présentent chacune une section carrée de 0,20 mètre de côté et se terminent toutes deux à leur extrémité orientale par une fosse circulaire de 0,50 mètre de diamètre. Des traces d'enduit blanc effondré sur le pavement sont relevées entre les deux tranchées. Ces vestiges évoquent l'existence de constructions présentant une architecture mixte avec parois en colombage élevées sur sablières basses constituées de poutres carrées implantées dans le terrain<sup>65</sup>. Les fosses circulaires marqueraient l'emplacement de poteaux verticaux destinés à soutenir la charpente et à assurer la cohésion de l'ensemble. La présence de grandes quantités de *tegulae* et d'*imbrices* brisées et de couches d'argile est observée dans les niveaux de destruction accumulés ultérieurement sur le pavement. Dès lors, nous nous proposons de restituer des bâtiments pourvus d'une toiture en *tegulae* et *imbrices* couvrant des parois garnies d'un hourdis en clayonnage sur lequel est appliqué un torchis dont la surface est rehaussée d'un enduit de mortier badigeonné au lait de chaux. On pourrait également penser à l'emploi de briques de terre en lieu et place du clayonnage couvert de torchis. L'orientation des traces des sablières (fig. 29, lettre C), comparée à celle de la limite du pavement (fig. 29, lettre D), implique la resti-

32. Compezières, église Saint-Sylvestre |  
Couche de destruction de l'établissement  
antique constituée majoritairement de frag-  
ments de *tegulæ* et d'*imbrices* provenant de  
la couverture des bâtiments



céramique antique pour lequel il propose une datation provisoire dans l'attente d'une étude exhaustive.

65. Ce type d'architecture correspond à des traditions vernaculaires qui ont cours durant toute l'Antiquité et que l'on observe aussi bien en milieu urbain que dans les campagnes.

66. GABI-PAULI/EBNÖTHER/ALBERTIN 2002, pp. 30-41 et 195-214

67. Cette détermination a été réalisée par Matteo Campagnolo.

tution d'une architecture sur sablières basses présentant des plans non orthogonaux. Cette particularité, qui peut paraître étonnante dans un contexte gallo-romain, a déjà été observée, notamment dans le cas de *vicus*<sup>66</sup>.

L'époque à laquelle cet établissement fut mis en œuvre peut être précisée sur la base du matériel céramique prélevé dans le pavement, lors de la dépose de certaines parties de ce dernier. Plusieurs fragments d'amphores, de céramiques à revêtement argileux ou encore de récipients en terre sigillée fournissent un faisceau d'indices pour une date située au II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle. La découverte d'une monnaie en bronze piégée entre deux galets du pavement, un *as* d'Antonin le Pieux (138-161) avec la représentation de son épouse Faustina, vient confirmer cette datation. Cette pièce en bronze fut émise après 141<sup>67</sup>. Il est délicat d'attribuer une fonction à cet établissement sur la base d'une partie tronquée d'un ensemble

33. Compesières, église Saint-Sylvestre | L'alignement de pierres au centre de la photographie était posé à l'origine contre une sablière en bois dont il ne reste que l'empreinte. Il s'agit des vestiges d'une construction dont une modeste portion du pavement de galets est encore visible sur la gauche du cliché.



architectural qui s'étend bien au-delà de l'emprise de l'église actuelle. Par ailleurs, le peu de vestiges conservés qui seraient à même de révéler l'organisation architecturale des constructions édifiées sur ce pavement ne facilite pas leur interprétation. Toutefois, la présence d'un garde-manger – petite fosse rectangulaire creusée dans le sol dont les parois en bois sont maintenues par des poteaux d'angle (fig. 29, lettre B) –, associé à de nombreuses graines de céréales carbonisées, comme les types de céramiques mis au jour, indiquent que nous sommes dans un contexte domestique. Selon une première hypothèse, ces vestiges correspondraient aux dépendances d'un vaste domaine dont la maison de maître n'a pas encore été repérée. Cette dernière pourrait se situer à une distance assez lointaine, à l'image de l'organisation de grands domaines antiques comme celui étudié dans le parc La Grange<sup>68</sup>. Une seconde proposition à retenir serait celle d'un habitat fermier indépendant qui se développerait à partir du II<sup>e</sup> siècle en relation avec l'exploitation d'un domaine plus modeste. Cette hypothèse est étayée par la découverte de plusieurs fermes de ce type dans des régions proches de Genève, tout particulièrement dans l'Isère<sup>69</sup>, ou plus éloignées, comme dans le Jura<sup>70</sup>.

Les constructions de l'Antiquité tardive. À la suite du démantèlement des bâtiments décrits précédemment, toute la surface du pavement est comblée par un remblai de plus de quarante centimètres d'épaisseur. On retrouve d'ailleurs une partie de leurs matériaux de construction dans ce comblement sous la forme d'une épaisse couche d'épandage de *tegulae* et d'*imbrices* brisées (fig. 32), de zones d'accumulation de galets de rivière ou encore de niveaux d'argile contenant d'infimes fragments de mortier. Une chape d'argile aménagée à la surface de ces remblais est conservée dans les rares zones épargnées par les destructions ultérieures. Au sein d'un espace très restreint situé au centre de l'église actuelle, cette chape supporte encore un pavement de petits galets identique au précédent

68. HALDIMANN *et alii* 2001

69. JOSPIN/POUPON 2002

70. MEYLAN KRAUSE/SCHUCANY 2002, pp. 224-226

attestant ainsi la présence de nouvelles constructions également dotées de sablières dont on observe encore l’empreinte de l’une d’elles (fig. 29, lettre E, et 33). Il est possible de dater cette étape de réorganisation de l’espace au cours de laquelle toute la zone terrassée antérieurement est comblée afin d’obtenir une surface horizontale homogène sur la totalité du site. En effet, les précieux fragments de céramiques contenus dans ce remblai – dérivées de sigillées paléochrétiennes, importations de sigillées africaines ou encore céramiques à revêtement argileux provenant d’ateliers régionaux – permettent de fixer cet épisode dans le courant du V<sup>e</sup> siècle<sup>71</sup>.

C’est dans ce contexte que s’insère l’édification d’un ensemble architectural étonnant comprenant un édifice rectangulaire de 8,40 mètres sur 4,80 mètres (fig. 29, lettre F), au sud duquel est aménagé un bâtiment de grande envergure (fig. 29, lettre G), dont les dimensions exactes ne peuvent pas être restituées. Ici, les techniques de construction diffèrent de celles décrites jusqu’à présent. En effet, les fondations de ces bâtiments sont constituées de quatre assises de pierres sèches supportant une élévation maçonnerie utilisant un mortier de piètre qualité (fig. 34). L’édifice rectangulaire est à l’origine des églises qui se succéderont au fil des siècles sur cet emplacement. Dans l’état actuel de nos recherches, il paraît délicat de préciser la fonction initiale de cette construction car la datation des sépultures qui pourraient lui être attribuées n’est pas encore assurée. Quatre tombes orientées sont regroupées devant la façade occidentale (fig. 29, lettre H, et 35) et trois inhumations axées nord-sud sont encore conservées au nord (fig. 29, lettre I) ainsi que deux sépultures disposées à l’intérieur (fig. 29, lettre F)<sup>72</sup>. Cependant, si l’on se réfère aux exemples proches de Saint-Julien-en-Genevois et de Vandœuvre<sup>73</sup> – où les constructions funéraires contemporaines présentent les mêmes techniques de construction et, dans le cas de Vandœuvre, des dimensions identiques –, on peut déjà poser l’hypothèse d’une fonction funéraire à Compesières dès l’origine. Il pourrait s’agir d’un mausolée destiné à recevoir les sépultures des membres de la famille propriétaire du domaine.

Les églises successives. Une abside semi-circulaire est adossée contre le mur oriental de l’édifice rectangulaire (fig. 29, phase 3) qui est donc abattu pour permettre la communication entre la nef et le chœur ainsi réalisés. Cette adjonction atteste dès lors la fonction ecclésiastique de l’édifice. Seule une modeste portion des fondations du chœur est conservée au niveau de sa première assise (fig. 36), qui est constituée de galets de rivière posés à sec et mêlés à quelques fragments de *tegulae*. La faiblesse de ces soubassements rend improbable la restitution d’une voûte couvrant le sanctuaire que l’on verrait plus volontiers charpenté. La présence d’un négatif de base quadrangulaire à l’extrémité nord de l’ouverture donnant sur le chœur et d’une situation symétrique au sud, matérialisée par un enduit lissé, semble indiquer l’existence de piédroits supportant un arc triomphal marquant la séparation entre le chœur et la nef. Une sépulture d’enfant (fig. 29, lettre J) sera installée sous cet arc, dans une situation particulièrement privilégiée à proximité du maître-autel. À l’entrée du chœur, des restes d’un sol constitué d’une mince chape de mortier au tuileau posée sur un radier de galets pourraient être attribués à cette église. Le grand bâtiment édifié précédemment au sud est toujours maintenu (fig. 37) et plusieurs inhumations (fig. 29, lettre K), dont celle d’un enfant venant se poser contre sa façade orientale, tiennent compte de sa présence. Dans l’état actuel de nos recherches et en attendant les résultats des analyses au radiocarbone qui seront réalisées sur les sépultures en relation avec l’architecture religieuse, une attribution au VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle peut être proposée pour cette phase architecturale. À titre de comparaison, une église comprenant une abside semi-circulaire sans épaulement a été étudiée à proximité de Compesières : datée de la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle, il s’agit de l’église Saint-Martin de Saint-Julien-en-Genevois<sup>74</sup>.

71. Nous réitérons nos remerciements à Denis Genequand qui a effectué ces déterminations lors d’une première analyse rapide du matériel céramique.

72. Le type de ces sépultures – coffre de bois, coffre mixte ou encore en pleine terre – a cours durant toute l’Antiquité tardive et le haut Moyen Âge. Il faudra donc attendre le résultat des analyses au radiocarbone des ossements des individus inhumés pour préciser leur datation.

73. TERRIER 2003.2, pp. 22-24

74. COLARDELLE 1983, pp. 57-87

34-35. Compsières, église Saint-Sylvestre

34. Les imposantes maçonneries visibles sur le haut du cliché appartiennent aux soubassements des chœurs successifs des églises médiévales. Ces chœurs se posent contre la façade orientale d'une construction édifiée au cours de l'Antiquité tardive.

35. Sépulture déposée devant la façade occidentale de l'édifice de l'Antiquité tardive (fig. 29, lettre H)



L'étape suivante dans l'évolution architecturale du site correspond à un important chantier au cours duquel l'église antérieure comme le grand bâtiment adossé au sud sont détruits pour faire place à une église entièrement reconstruite sur l'emplacement de la précédente. Ce nouvel édifice religieux comporte une nef plus vaste prolongée à l'est par un chœur barlong (fig. 29, phase 4), c'est-à-dire rectangulaire et plus large que profond, aux dimensions proches de l'abside primitive. Les maçonneries sont liées avec un mortier homogène



36-38. Compsières, église Saint-Sylvestre

36. Une modeste portion des fondations de l'abside semi-circulaire (fig. 29, phase 3) de la première église est conservée sous les imposantes maçonneries du chœur plus tardif.

37. Fondations en pierres sèches appartenant au grand bâtiment de l'Antiquité tardive (fig. 29, lettre G) localisé au sud des églises

38. Vue générale des fouilles où l'on identifie bien le chœur barlong (rectangulaire et plus large que profond) avec l'amorce de la nef de l'église qui pourrait dater de la fin du haut Moyen Âge (fig. 29, phase 4).

d'excellente qualité (fig. 38) et le plan trapu du chœur ainsi que la puissance de ses fondations indiquent que ce dernier était certainement doté d'une voûte, sans doute en berceau. Alors que les aires funéraires antérieures se limitaient essentiellement à l'ouest et au nord de l'église, le cimetière semble désormais se développer sur l'ensemble du pourtour de l'édifice. Plusieurs sépultures sont par ailleurs placées à l'arrière du chevet, le long et le plus près possible des façades. Là encore, la datation de cette étape n'est pas aisée à pré-

ciser et nous émettrons les mêmes réserves que précédemment. En l'état actuel et vu le caractère archaïque de ce chœur barlong, la fondation de ce nouveau sanctuaire pourrait se situer aux alentours du IX<sup>e</sup> siècle. L'agrandissement de la nef destinée à abriter une population plus importante associée au regroupement des sépultures autour de l'église conviendrait bien à l'époque carolingienne qui voit une certaine réorganisation de l'institution ecclésiastique avec la constitution progressive d'un nouveau tissu paroissial dans les campagnes. Enfin, il est important de signaler la présence d'une quantité considérable de fragments de céramiques retrouvés dans les différents remblais de fosses de tombes qui attestent une activité continue sur le site de l'Antiquité tardive au Moyen Âge. Cette situation est à mettre en parallèle avec le grand nombre de trous de poteau découverts qui, s'ils sont difficilement attribuables sur le plan chronologique, traduisent bien la présence de constructions en bois liées à l'établissement religieux. Peut-être s'agit-il là d'un habitat et de ses dépendances destinés à l'hébergement du desservant.

C'est en 1270 que l'église paroissiale de Compesières fait son entrée dans l'histoire avec la donation de l'évêque à l'Ordre des hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Cependant, il faudra attendre le XV<sup>e</sup> siècle et la lecture du registre de comptes de recettes et de dépenses du receveur de la commanderie du Genevois des années 1439-1454<sup>75</sup> pour obtenir des informations quant à l'organisation de ce centre hospitalier. Dans l'intervalle, aucun document ne nous vient en aide pour tenter de restituer le programme architectural mis en œuvre en ces lieux où se manifeste désormais le pouvoir de l'Ordre sur une circonscription hospitalière importante de la région. Si nous ne savons rien de plus aujourd'hui sur les origines et l'organisation de la maison forte de Compesières, dont la construction est attribuée au commandeur Guy de Luyrieux entre 1443 et 1445<sup>76</sup>, nous avons par contre obtenu des résultats étonnants avec les fouilles de l'église qui apportent de précieux renseignements pour la fin du XIII<sup>e</sup> et le début du XIV<sup>e</sup> siècle, période correspondant à l'installation des hospitaliers dans ce coin de terre de la campagne genevoise. C'est durant cette époque qu'un chantier considérable s'ouvre dans l'église de Compesières (fig. 29, phase 5). La nef de l'église reste inchangée alors que l'on édifie un nouveau chœur de plan rectangulaire venant englober l'ancien sanctuaire (fig. 39) qui sera conservé durant toute la période des travaux, cela afin de permettre le déroulement des célébrations liturgiques dans l'intervalle. Les murs latéraux du nouveau chœur présentent des fondations puissantes alors que celles du chevet sont plus étroites. Cette particularité indique la présence d'une voûte en berceau recouvrant le sanctuaire dont l'emplacement du maître-autel peut être restitué au centre de l'espace sacré grâce au négatif de ses fondations (fig. 29, lettre L). C'est durant le même chantier que l'on adosse une construction au nord de l'église, sur toute la longueur de sa façade. Le mur oriental de cet édifice est chaîné avec le chevet du chœur de la paroissiale et le mortier utilisé est identique. C'est ce même liant que l'on retrouve par ailleurs dans la totalité des fondations de ce nouvel ensemble<sup>77</sup>. La forte épaisseur des soubassements nord de la partie adossée contre le chœur de la paroissiale (fig. 29, lettre M) indique également la présence d'une voûte en berceau couvrant cet espace. La partie correspondant au prolongement ouest édifié contre la nef de la paroissiale est subdivisée en deux espaces (fig. 29, lettres N et O); les fondations plus modestes signalent une couverture charpentée. Une petite porte permet un accès indépendant à la pièce centrale depuis la façade nord. Le fait que les fondations de la façade occidentale soient très peu profondes et s'appuient sur un terrain meuble constitué de fosses de sépultures suggère l'existence d'une grande arcade qui donnerait accès à un espace couvert fonctionnant comme vestibule (fig. 29, lettre O). Cet espace, doté d'un sol constitué d'une chape d'argile, aurait alors pu fonctionner comme lieu d'accueil et de repos des pèlerins; il est relié à l'église paroissiale par une porte. Une vaste chapelle prolonge ce vestibule en direction de l'est,

75. PIGUET 2006, pp. 164-167

76. PIGUET 2006, pp. 175 et 183

77. Nous saluons le travail d'analyse des mortiers réalisé par Évelyne Broillet-Ramjoui indépendamment de toute analyse architecturale. La confrontation, dans un second temps, des deux approches a donné d'excellents résultats.

39. Compesières, église Saint-Sylvestre | Vue générale des fouilles avec, sur le haut du cliché, les fondations du nouveau chœur édifié au XIII<sup>e</sup> siècle (fig. 29, phase 5) venant se poser contre celles du sanctuaire précédent



la pièce centrale (fig. 29, lettre N) correspondant à la nef et la partie orientale voûtée en berceau constituant le chœur (fig. 29, lettre M) de cet ensemble. On est donc tenté d'interpréter cette vaste chapelle comme celle des hospitaliers formant, avec la paroissiale, une sorte d'église double. Cette interprétation est confirmée par la datation du chœur rectangulaire de la paroissiale qui correspond exactement à l'époque de l'installation des hospitaliers à Compesières. En effet, de tels chœurs ont été mis en évidence à chaque fois dans les nombreuses fouilles d'églises de la campagne genevoise et certaines paroissiales, comme celles du Grand-Saconnex<sup>78</sup> et de Presinge, conservent encore de tels ouvrages en élévation. L'édification de ces chœurs issus de la tradition bernardine se place généralement aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Celui du Grand-Saconnex, avec sa voûte en berceau brisé, appartient aux dernières manifestations de ce type d'architecture et sa réalisation n'intervient pas avant la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

À partir du XV<sup>e</sup> siècle, les procès-verbaux des visites paroissiales effectuées dans l'église de Compesières par l'évêque de Genève ou son représentant fournissent quelques informations sur la vie paroissiale et l'entretien des bâtiments de culte<sup>79</sup>. Les incursions de l'évêque dans les affaires des hospitaliers n'étaient pas vraiment appréciées de ces derniers, qui réagirent à plusieurs reprises, considérant ces actes comme autant d'abus de pouvoir. Ce genre de réaction est par ailleurs relaté en introduction du procès-verbal de la visite du 30 avril 1443. On sait que c'est entre cette visite et celle du 23 octobre 1481 que des travaux de grande envergure furent réalisés, le visiteur de 1481 ayant exigé que l'église et le chœur soient dédiés à la suite de leur agrandissement. Cette étape de construction a été mise en évidence lors de la fouille archéologique où nous avons observé un déplacement du mur de chevet du chœur de la paroissiale d'environ un mètre en direction de l'est (fig. 29, phase 6). Le renforcement des fondations à l'intérieur des angles du nouveau chevet traduit la présence de colonnes engagées soutenant une voûte sur croisées d'ogives. C'est donc un changement de programme architectural qui a nécessité ces modifications, le volume du nouveau sanctuaire gothique étant considérablement augmenté bien que sa surface ne soit que modestement agrandie. Il est tentant de lier ce grand chantier à la person-

78. BUJARD 1990, pp. 44-46

79. Nous sommes reconnaissants envers Martine Piguet pour les transcriptions des visites paroissiales qu'elle nous a généreusement communiquées.



40-41. Compesières, église Saint-Sylvestre

40. Grand caveau aménagé à l'aide de blocs de molasse au nord et dans la partie haute de la nef (fig. 29, lettre R). Cette sépulture devait sans doute recevoir les dépouilles des membres d'une famille seigneuriale de la paroisse.

41. Vestiges des chapelles édifiées au nord de l'église médiévale

nalité de Guy de Luyrieu, commandeur du Genevois entre 1439 et 1454, qui fut le bâtisseur de la maison forte de Compesières entre 1443 et 1445. C'est en effet ce même Guy de Luyrieu qui édifia un chœur au plan identique dans la chapelle de Moussy<sup>80</sup>, localisée sur la commune de Cornier dans la vallée de l'Arve à hauteur de La Roche en Haute-Savoie. Des chœurs à l'architecture semblable sont encore visibles dans certaines églises genevoises, tel celui de Confignon, aux dimensions similaires et qui est daté de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>81</sup>, ou encore celui de Jussy, légèrement plus grand mais de mêmes proportions et qui fut édifié dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>82</sup>. La visite de l'église de Compesières du 23 octobre 1481 mentionne une chapelle, placée sous le vocable du Saint-Esprit, dont certaines traces des fondations ont été retrouvées au sud du chœur de la paroissiale (fig. 29, lettre P). Le 23 juillet 1518, lors de la visite suivante dont le procès-verbal est conservé, la chapelle du Saint-Esprit est toujours évoquée et on en signale une seconde, la chapelle de saint Sébastien, qui est simplement indiquée comme appartenant à l'ordre de Saint-Jean de Rhodes, c'est-à-dire aux hospitaliers. Il s'agit de la grande chapelle adossée au nord qui subit de grandes transformations lors du chantier de reconstruction du chœur de la paroissiale attribué à Guy de Luyrieu. En effet, le chœur de cette chapelle semble avoir été rebâti à cette occasion, les fondations de son mur nord étant entièrement reprises. De plus, on observe l'application en continu d'un enduit peint sur toute la longueur intérieure de la paroi nord qui atteste le décloisonnement des espaces. Désormais, la chapelle nord constitue un seul volume assez étroit (fig. 29, lettre Q) doté d'un autel placé à

80. GANTER 1971, pp. 259-265

81. BONNET 1984, p. 59

82. BONNET 1977, pp. 80-83

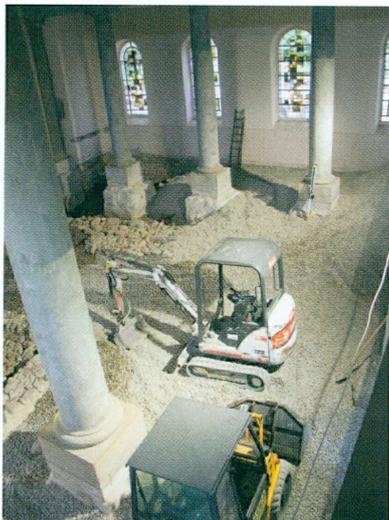


42. Compsières, église Saint-Sylvestre | Caveau maçonné (fig. 29, lettre T) où fut enseveli le commandeur Jacques (I<sup>er</sup>) de Cordon d'Évieu, mort à Compsières le 11 mars 1646

l'extrémité orientale, contre le mur de chevet. Le maître-autel de la paroissiale est également repoussé au fond du chœur. Mentionnons encore la présence d'un vaste caveau doté de parois et d'un fond appareillés à l'aide de blocs de molasse taillés (fig. 40); sa couverture a disparu. La datation de cette sépulture est délicate à préciser car les inhumations tardives ont détruit toute la partie supérieure de la structure et ont également perturbé la disposition des ossements des défunts inhumés à l'origine. Placée au nord et dans la partie haute de la nef (fig. 29, lettre R), cette sépulture privilégiée semble tenir compte de l'emplacement d'un autel posé contre l'épaulement du chœur. Elle pourrait avoir été creusée durant l'époque gothique pour accueillir les dépouilles des membres d'une famille seigneuriale de la paroisse.

Le XVI<sup>e</sup> siècle est marqué par les événements liés à l'adoption des idées réformées à Genève et la commanderie de Compsières fut choisie par les Bernois comme lieu de résidence de leurs baillis de Ternier et de Gaillard. L'église est affectée au culte réformé jusqu'en 1567, peu après le Traité de Lausanne qui restituait les terres de Compsières à la Savoie. Localisée au sein d'une région qui subit de plein fouet les ravages liés aux guerres entre la Savoie et Genève, il semble bien que l'église se dégrade progressivement jusqu'à la fin du siècle. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la Révolution, la conjugaison des lectures des nombreux procès-verbaux de visites priorales et épiscopales<sup>83</sup> fournit des descriptions circonstanciées sur l'ensemble de la commanderie comprenant le château, les dépendances, l'église et

83. Voir la liste des visites dans GANTER 1971, pp. 57 et 127-128



43. Compesières, église Saint-Sylvestre | Remblaiement des fouilles archéologiques lors du démarrage des travaux de restauration de l'église en mai 2006

ses annexes. Ce sont plus particulièrement les visites priorales qui recèlent moult détails quant à la décoration et l'organisation liturgique de la paroissiale. Au cours de son règne, qui dura de 1617 à 1646, le commandeur Jacques (I<sup>er</sup>) de Cordon d'Évieu résida constamment à Compesières et entreprit d'importantes transformations des bâtiments de la commanderie et de l'église. Les modifications de cette dernière peuvent être précisées sur la base des descriptions contenues dans le procès-verbal de la visite priorale du 14 juin 1642 effectuée par le receveur général du grand prieuré d'Auvergne, Claude de Montagnac-Barfeuillère<sup>84</sup>. Les fouilles archéologiques apportent également leur lot d'informations. L'intervention la plus considérable a consisté à agrandir la chapelle nord en déplaçant sa façade orientale pour la rebâter dans le prolongement du chevet de l'église (fig. 29, phase 7). Cette chapelle est réunie à l'église par la création de trois arcades de pierre de taille dans leur mur de séparation. Ainsi, la chapelle fonctionne désormais comme le bas-côté de la paroissiale terminé à l'est par l'autel Notre-Dame, posé contre une nouvelle cloison à l'arrière de laquelle est aménagée la sacristie (fig. 29, lettre S, et 41). La nef ainsi agrandie permit d'accueillir l'afflux de fidèles provoqué par la réunion de cinq paroisses environnantes à celle de Compesières, cela dans un climat de ferveur induit par la Contre-Réforme. La découverte exceptionnelle d'un caveau maçonné (fig. 42), placé sous la dernière arcade (fig. 29, lettre T), correspond à la sépulture du commandeur Jacques (I<sup>er</sup>) de Cordon d'Évieu, mort à Compesières le 11 mars 1646 et enterré dans l'église paroissiale dans le caveau des commandeurs.

Plusieurs interventions modifieront sensiblement l'ordonnance architecturale de cette église, comme la suppression de la chapelle sud qui, si elle est encore présente sur le cadastre de Savoie de 1730, n'apparaît plus sur le cadastre français de 1810. Un clocher-porche (fig. 29, phase 8, lettre U) est édifié contre la façade occidentale en 1805 ; il remplaça le clocher-peigne qui avait été détruit pendant la Révolution. Finalement, un grand chantier de reconstruction de l'église se déroulera durant les années 1834 et 1835. Il s'agit de l'édification de l'église actuelle qui résulte de l'agrandissement de l'édifice précédent au sud et à l'est dont le clocher et une partie des façades occidentale et septentrionale furent conservés et englobés dans le nouvel édifice.

Arrivé au terme de ces recherches archéologiques (fig. 43), il convient de relever la richesse des découvertes réalisées à la suite de la fouille exhaustive de l'église de Compesières. En effet, les travaux ont révélé la présence d'un établissement gallo-romain sur l'emplacement duquel est édifiée une première église durant l'Antiquité tardive qui assure une certaine permanence de l'habitat à l'origine de la naissance du village de Compesières. Cette église, qui voit son architecture modifiée à plusieurs reprises au cours des siècles, est doublée d'une immense chapelle au nord à la fin du XIII<sup>e</sup> ou au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Cette chapelle peut être attribuée aux hospitaliers qui, dès leur installation à Compesières, font œuvre de bâtisseurs afin de marquer leur présence. C'est donc dès cette époque que les maisons du village sont progressivement absorbées dans les possessions de la commanderie pour finalement aboutir à la vision actuelle du château doublé de ses dépendances. Désormais, c'est sur l'emplacement de ce site fortifié que nos regards se posent, dans l'espoir qu'il conserve encore des traces susceptibles de compléter l'histoire de Compesières.

84. GANTER 1971, pp. 128-131

## Bibliographie

- BERTRAND 1978 Pierre Bertrand, *Les Origines d'une commune genevoise · Presinge*, Presinge 1978
- BLONDEL 1928 Louis Blondel, «L'aqueduc antique de Genève», *Genava*, VI, 1928, pp. 33-55
- BLONDEL 1954 Louis Blondel, «Chronique archéologique pour 1953», *Genava*, n.s., II, fasc. 3-4, 1954, pp. 205-230
- BLONDEL 1956 Louis Blondel, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, série in-4°*, VII, Genève 1956
- BLONDEL 1960 Louis Blondel, «Chronique archéologique pour 1958-1959», *Genava*, n.s., VIII, 1960, pp. 45-61
- BLONDEL/SAUTER 1964 Louis Blondel, Marc-Rodolphe Sauter, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1962 et 1963», *Genava*, n.s., XII, 1964, pp. 5-25
- BONNET 1977 Charles Bonnet, «L'église de Jussy», *Genava*, n.s., XXV, 1977, pp. 63-107
- BONNET 1984 Charles Bonnet, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1982-1983», *Genava*, n.s., XXXII, 1984, pp. 47-65
- BONNET 1986 Charles Bonnet, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1984-1985», *Genava*, n.s., XXXIV, 1986, pp. 47-68
- BONNET *et alii* 1997 Charles Bonnet (dir.), «Autour de l'église, fouilles archéologiques à Genève, 1966-1997», *Patrimoine et architecture*, 3, 1997, pp. 3-47
- BUJARD 1990 Jacques Bujard, «L'église Saint-Hippolyte du Grand-Saconnex», *Genava*, n.s., XXXVIII, 1990, pp. 29-66
- BUJARD 1995 Jacques Bujard, «La Maison de Ville médiévale de Genève · Apport de l'archéologie», dans Paul Bissegger, Monique Fontannaz (dir.), *Des pierres et des hommes · Matériaux pour une histoire de l'art monumental religieux · Hommage à Marcel Grandjean, Bibliothèque historique vaudoise*, 103, Lausanne 1995, pp. 65-80
- COLARDELLE 1983 Michel Colardelle, *Sépultures et traditions funéraires du V<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du Nord (Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie)*, Grenoble 1983
- DELACRÉTAZ 1994 Pierre Delacrétaz, *Pierres mystérieuses · Histoire, légendes, énigmes*, Morges 1994
- DEUBER 2006 Gérard Deuber, «La Maison Tavel au Moyen Âge · Une résidence aristocratique à Genève, XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle», *Genava*, n.s., LIV, 2006, pp. 3-96
- DUNOYER 1921 Norbert Dunoyer, *Notice historique sur la paroisse de Presinge – Puplinge (près Genève)*, Saint-Maurice 1921
- GABI-PAULI/EBNÖTHER/ALBERTIN 2002 Thomas Gabi-Pauli, Christa Ebnöther, Peter Albertin, *Ausgrabungen im unteren Bühl, Vitudurum 6, Monographien der Kantonsarchäologie Zürich*, 34.2, Zurich 2002
- GANTER 1971 Edmond Ganter, *Compesières au temps des commandeurs · Histoire de la commanderie du Genevois de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, dit de Rhodes, dit de Malte*, Genève 1971
- HALDIMANN *et alii* Marc-André Haldimann, Pierre André, Évelyne Broillet-Ramjoué, Matthieu Poux, «Entre résidence indigène et *domus* gallo-romaine: le domaine antique du parc de La Grange (GE)», *Archéologie suisse*, 24, fasc. 4, 2001, pp. 2-15
- JOGUIN REGELIN à paraître Michelle Joguin Regelin, «Le château de Rouelbeau (Meinier, Suisse)», dans *Château-Gaillard: études de castellologie médiévale*, 22, *Actes du colloque international de Voiron, 24-31 août 2004 – Caen*, à paraître
- JOSPIN/POUPON 2002 Jean-Pascal Jospin, Gérard Poupon, «Un habitat fermier à Creys-Mépieu (Isère)», dans Jean-Pascal Jospin (coord.), *Les Allobroges · Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes · De l'indépendance à la période romaine (IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. – II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.)*, catalogue d'exposition, Grenoble, Musée dauphinois, octobre 2002 – septembre 2003, Chambéry, Musée savoisien, octobre 2003 – février 2004, Annecy, Musée-Château, avril – septembre 2004, Genève, Musée d'art et d'histoire, 28 octobre 2004 – 3 avril 2005, Vienne, Musée de Saint-Romain-en-Gal, novembre 2004 – février 2005, Grenoble 2002, pp. 142-143
- MEYLAN KRAUSE/SCHUCANY 2002 Marie-France Meylan Krause, Caty Schucany, «Vivre au quotidien», dans Laurent Flutsch, Urs Nyffeler, Frédéric Rossi (dir.), *La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen Âge · Époque romaine*, volume 5, Bâle 2002, pp. 217-266
- PAUNIER 1973 Daniel Paunier, «Une inscription lapidaire dédiée à la foudre trouvée à Bernex», *Genava*, n.s., XXI, 1973, pp. 287-295
- PIGUET 2006 Martine Piguet, *Compesières, Helvetia Sacra*, IV, 7, Berne 2006, pp. 164-191
- PRIVATI 1983 Béatrice Privati, *La Nécropole de Sézegnin (IV<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle), Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, série in-4°*, X, Genève 1983
- SAUTER 1969 Marc-Rodolphe Sauter, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1965, 1966 et 1967», *Genava*, n.s., XVII, 1969, pp. 5-29
- SAUTER 1972 Marc-Rodolphe Sauter, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1970 et 1971», *Genava*, n.s., XX, 1972, pp. 83-129
- TERRIER 2002.1 Jean Terrier, «Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 2000 et 2001», *Genava*, n.s., L, 2002, pp. 355-388
- TERRIER 2002.2 Jean Terrier, «Les églises dans la campagne genevoise», *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, 59/3, 2002, pp. 195-206
- TERRIER 2003.1 Jean Terrier, «Les vestiges d'une bastide en bois du XIV<sup>e</sup> siècle découverts sous les ruines du château de Rouelbeau à Genève», dans Marie Besse, Laurence-Isaline Stahl Gretschi, Philippe Curdy (dir.), *ConstellaSion · Hommage à Alain Gallay, Cahiers d'archéologie romande*, 95, Lausanne 2003, pp. 323-329
- TERRIER 2003.2 Jean Terrier, «Approche archéologique des églises rurales édifiées au voisinage de la ville de Genève», *Hortus Artium Medievalium*, 9, Zagreb – Motovun 2003, pp. 21-32
- TERRIER 2004.1 Jean Terrier, «Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 2002 et 2003», *Genava*, n.s., LII, 2004, pp. 157-182

- TERRIER 2004.2 Jean Terrier, «L'église Saints-Pierre-et-Paul de Meinier · Les fouilles archéologiques», *Genava*, n.s., LII, 2004, pp. 215-259
- TERRIER 2005 Jean Terrier, «Bilan des recherches archéologiques sur les églises rurales en Suisse occidentale», dans Christine Delaplace (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale, IV<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles*, Toulouse 2005, pp. 72-81
- WINIGER-LABUDA 2001 Anastazja Winiger-Labuda (coord.), *Genève, Saint-Gervais · Du bourg au quartier, Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève*, tome II, Berne 2001

#### Crédits des illustrations

Marion Berti, fig. 17-23, 27-43 | Monique Delley, fig. 1-3, 4, 8-9, 13-16, 24-26 | Gérard Deuber, Marion Berti, fig. 3 | Gérard Deuber, Françoise Plojoux-Rochat, Marion Berti, fig. 7 | Françoise Plojoux-Rochat, fig. 5-6 | Gaston Zoller, fig. 10-12

#### Adresse de l'auteur

Jean Terrier, archéologue cantonal et chargé de cours à l'Université de Genève, Département des constructions et des technologies de l'information, Direction du patrimoine et des sites, Service cantonal d'archéologie, rue du Puits-Saint-Pierre 4, CH-1204 Genève